



# Rapport d'activité 2011

---

SITOM des Vallées du Mont-Blanc



# PRESENTATION DU SITOM DES VALLEES DU MONT-BLANC

## 1. Historique

Avant 1970, chaque commune gérait ses déchets ménagers et ses encombrants : le plus souvent, ils étaient stockés dans des décharges non contrôlées.

Fin 1972, le Syndicat Intercommunal Traitement des Ordures Ménagères de la moyenne vallée de l'Arve est créé. Il regroupe alors 11 communes du Pays du Mont-Blanc (Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz sur Arly, Saint-Gervais, Sallanches, Servoz). Les 3 communes du canton de Chamonix s'organisent ensemble (Chamonix, les Houches, Vallorcine).

En 1974, le SITOM se dote d'un broyeur pour diminuer le volume des déchets stockés à la décharge de La Frasse (Chedde - Passy)

En 1982, les 6 communes du Haut-Val d'Arly (Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giettaz, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint-Nicolas-la-Chapelle) s'associent au Syndicat qui devient alors le SITOM de la moyenne vallée de l'Arve et du haut val d'Arly.

En 1991, les 3 communes du canton de Chamonix se rallient au groupement qui s'appelle désormais le SITOM des Vallées du Mont-Blanc et compte 20 communes.



En 1993, les travaux de construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) de Passy débutent. En 1995, les premiers déchets sont incinérés.

En 2000, la réhabilitation de la décharge de la Frasse (Passy) commence, elle se terminera en 2006. Elle consiste en la mise en place d'une couverture végétale sur la décharge pour limiter les infiltrations d'eau et le ruissellement des eaux de pluie à travers les déchets entreposés. Cette décharge a accueilli environ 320 000 tonnes de déchets en 21 années d'exploitation (de 1974 à 1995).

De 2001 à 2003, le tri des déchets ménagers recyclables est progressivement mis en place sur les 20 communes.

En 2009, l'opération de compostage individuel est lancée.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, création de la Communauté des Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc regroupant Chamonix, Les Houches, Servoz et Vallorcine.

Le 1<sup>er</sup> mars 2010, création de la Communauté des Communes du Val d'Arly regroupant les 6 communes de Savoie (Saint-Nicolas-la-Chapelle, Flumet, Crest-Voland, la Giettaz, Notre-Dame-de-Bellecombe et Cohennoz).

Le SITOM compte désormais 12 adhérents.

## 2. Territoire et caractéristiques

Le territoire du SITOM des Vallées du Mont-Blanc s'étend sur 843 km<sup>2</sup>, à cheval sur les départements de la Haute-Savoie (74) et de la Savoie (73).

Un recensement a eu lieu en 2010, il dénombre un total de 62 969 habitants (-1.64% par rapport à 2009) sur le territoire du SITOM (dont 3.90 % vivent en Savoie). Ce nombre d'habitants varie selon les périodes de l'année et peut atteindre 200 000 personnes durant la saison touristique.



La population DGF est estimée à 101 811 habitants (+0.82% par rapport à 2009). Ce chiffre est calculé sur la base de la population INSEE 2010 majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située sur une aire d'accueil des gens du voyage (article L.2334-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). Il est représentatif de la population moyenne présente sur le territoire en intégrant l'impact touristique et sert de référence pour les calculs à venir.

La densité moyenne de ce territoire est de 77,2 habitants au km<sup>2</sup>. Elle est assez faible et comprise entre 9,4 habitants / km<sup>2</sup> pour Vallorcine et 241,8 habitants / km<sup>2</sup> pour Domancy.

Le territoire du SITOM est très hétérogène puisque sa commune la moins peuplée (Cohennoz) compte en population DGF, 667 habitants alors que la plus peuplée (Sallanches) compte 17 133 habitants. De plus, l'impact touristique est très variable d'une commune à l'autre; certaines voient leur population quadrupler durant la saison alors que pour d'autres, cet impact est presque inexistant.

	Commune	Population DGF 2010	Commune	Population DGF 2010
CC de la vallée de Chamonix MB	Chamonix	18 205	Combloux	4 326
	Les Houches	5 472	Cordon	1 677
	Servoz	1 231	Demi-Quartier	2 193
	Vallorcine	641	Domancy	1 923
CC Val d'Arly	Cohennoz	667	Les Contamines-Monjoie	3 886
	Crest-Voland	1 171	Megève	11 723
	Flumet	1 395	Passy	12 235
	La Giettaz	972	Praz-sur-Arly	3 359
	Notre-Dame-de Bellecombe	2 010	Saint-Gervais-les-Bains	10 855
	Saint-Nicolas-la-Chapelle	737	Sallanches	17 133

Répartition de la population sur les 20 communes du SITOM

### 3. Compétences du SITOM

La compétence attribuée au SITOM par ses collectivités adhérentes est le traitement des déchets ménagers, par recyclage (pour le verre et les recyclables) ou par incinération avec valorisation énergétique (pour les ordures ménagères).

La collecte du verre est assurée par un prestataire pour le SITOM.

La collecte des recyclables et des ordures ménagères est assurée par chacune des collectivités adhérentes.

Le SITOM assure également la communication sur la gestion des déchets.



## 4. Organisation

### 4.1 Les représentants 2011

Le SITOM est soumis au suffrage indirect.

Ses représentants sont élus parmi les conseillers municipaux ou communautaires ou désignés représentants de la commune par le conseil municipal, à raison de 2 délégués par commune (3 pour la commune de Passy compte tenu de l'implantation de l'usine d'incinération) et 8 délégués pour la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix et 12 délégués pour la Communauté de Communes du Val d'Arly.

Ainsi **41 délégués titulaires** représentent la collectivité, auxquels s'ajoutent le même nombre de suppléants.

Parmi les délégués, certains d'entre eux participent au **Bureau syndical**, à la **Commission d'Appel d'Offres** ou à des **Commissions de travail**, tous participent au **Comité Syndical**.

### 4.2 Le bureau et les commissions

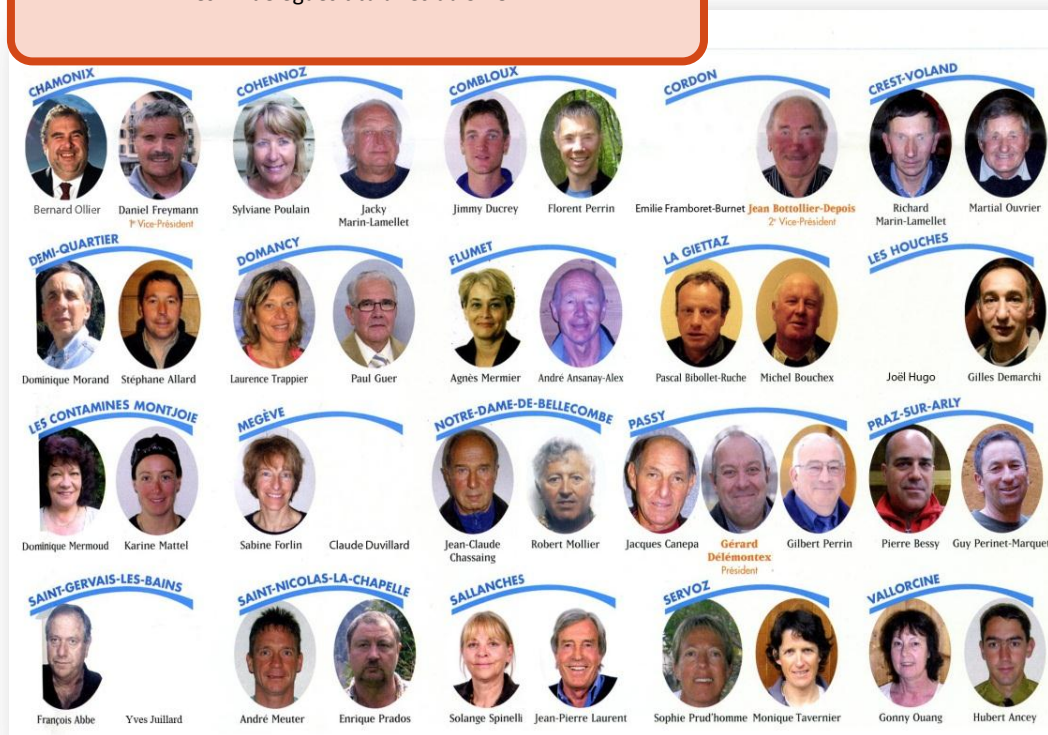
#### Bureau Syndical

Les membres du bureau syndical préparent les dossiers et les décisions à soumettre. Ils se réunissent au minimum avant chaque Comité Syndical. Les membres du bureau syndical sont :

**Président** : Gérard DELEMONTEIX - Passy

**1er Vice-Président** : Daniel FREYMANN – CC Vallée de Chamonix (Chamonix)

#### Les 41 délégués titulaires du SITOM



**2ème Vice-Président** : Jean BOTTOLLIER-DEPOIS – Cordon

Délégués : Sabine FORLIN – Megève / Dominique MERMOUD - Les Contamines-Montjoie / Sylviane POULAIN – Cohennoz / Stéphane ALLARD – Demi-Quartier / Bernard OLLIER – Chamonix / Florent PERRIN – Combloux.

### **Commission de suivi du Gros Entretien et Renouvellement (G.E.R)**

Ses membres assurent le suivi du gros entretien et renouvellement du matériel et de tout ce qui concerne le procédé de fonctionnement de l'usine d'incinération.

Cette commission se réunit environ 4 fois par an, élabore et suit le budget GER. Elle suit également les travaux réalisés pendant les deux arrêts techniques annuels obligatoires.

Elle est pilotée par Jean BOTTOLLIER-DEPOIS avec l'aide de 5 autres délégués : Gérard DELEMONTEIX / Stéphane ALLARD – Demi-Quartier / Hubert ANCEY – Vallorcine / Paul GUER – Domancy / Gilbert PERRIN – Passy, et du responsable technique de l'usine d'incinération de Passy.

### **Commission d'Appel d'Offres (C.A.O)**

La Commission d'Appel d'Offres est chargée de prendre les décisions concernant l'attribution des marchés publics. Elle se réunit en fonction des besoins. Elle est composée du président du SITOM : Gérard DELEMONTEIX et de 5 délégués (avec un quorum de 4 élus) : / Daniel FREYMANN - Chamonix / Jean BOTTOLLIER-DEPOIS - Cordon / Pierre BESSY - Praz-sur-Arly / Paul GUER - Domancy / Gilbert PERRIN - Passy.

### **Commission Consultative des Services Publics Locaux (C.C.S.P.L)**

Les membres ont été désignés, le 21 septembre 2010.

Elle est composée des titulaires : Stéphane ALLARD/ Jean BOTTOLLIER DEPOIS/ Daniel FREYMANN/ Bernard OLLIER et Florent PERRIN ainsi que de Mr OUAHRIROU (membre de l'association INDECOSA CGT).

### **Commission de la Délégation de Service Public du SITOM**

Cette Commission est l'équivalent de la commission d'appel d'offres pour la procédure D.S.P, envisagée pour l'exploitation de l'usine après mars 2012.

Elle est composée des titulaires : Daniel FREYMANN / Jean BOTTOLLIER DEPOIS / Bernard OLLIER / Pierre BESSY / Paul GUER et Gilbert PERRIN, présidée par Gérard DELEMONTEIX.

### **Commission Perspectives et Evolution – Travaux futurs**

La Commission Perspectives et Evolution - Travaux Futurs est chargée de l'étude des futurs projets envisagés par le SITOM (comme le renouvellement du contrat d'exploitation de l'usine d'incinération...).

Cette commission est composée des membres du bureau et de 3 délégués : Solange SPINELLI / Pierre BESSY / Gilbert PERRIN.

### **Commission locale d'information et de surveillance (C.L.I.S)**

Cette commission est obligatoire pour les usines d'incinération des déchets (aussi appelées UIOM), elle est chargée de suivre le fonctionnement de l'installation sous l'autorité du Sous-Préfet de Bonneville.

Elle est composée de représentants des services de l'Etat, de trois représentants du SITOM : Gérard DELEMONTEIX / Sylviane POULAIN / Daniel FREYMANN, de représentants des communes concernées (Passy, Servoz, Les Houches) et des représentants des associations de protection de l'environnement.

### Comité consultatif UIOM

Il est chargé du suivi de fonctionnement et des projets de l'usine d'incinération, en impliquant, au-delà de la CLIS, l'Association pour la qualité de Vie à Passy (A.V.P) représentant les riverains. Il est composé de trois membres du SITOM désignés par le Conseil Syndical (Gérard DELEMONTEX / Jean BOTTOLLIER-DEPOIS / Daniel FREYMANN), trois membres désignés par l'A.V.P, un prestataire technique désigné par le Président du SITOM, le Directeur d'exploitation de la S.E.T Mont-Blanc et du Maire de Passy (ou son représentant).

### Comité de pilotage collecte sélective

Le comité collecte sélective est constitué d'un représentant (élu ou technicien) de chaque collectivité adhérente du SITOM, et vise à contribuer à l'amélioration de la qualité et des performances de tri ainsi qu'à la réduction des déchets.

Pour cela, il suit les résultats de la collecte sélective (Verre et Recyclables) et détermine les actions à mettre en place. Il élabore le journal semestriel du SITOM "L'Eco des Vallées du Mont-Blanc" et définit les actions de communication à mener auprès des habitants, élus et services techniques.

Il est piloté par Jean BOTTOLLIER-DEPOIS (Cordon).

Les autres représentants sont : Marco RIVIERA (Services Techniques CCVC) / Sylviane POULAIN (Cohennoz) / Fabrice COLLOT (Services Techniques de Combloux) / Roland PICAUD (Crest-Voland) / Martine PERINET (Demi-Quartier) / Laurence TRAPPIER (Domancy) / André ANSANNAY-ALEX

(Flumet) / Michel BOUCHEX (La Gieltaz) / Laurent GRANDJACQUES (Services Techniques des Contamines-Montjoie) / José SEPULVEDA (Services Techniques de Megève) / Robert MOLLIER (Notre-Dame-de-Bellecombe) / Antoine MARIN (Services Techniques de Passy) / Guy PERINET-MARQUET (Praz-sur-Arly) / Jean-Claude JACQUEMOUD (Services Techniques de Saint-Gervais-les-bains) / André MEUTER (Saint-Nicolas-la-Chapelle) / André Brétigny (Services Techniques de Sallanches) / Monique TAVERNIER (Servoz) / Hubert ANCEY (Vallorcine).

### Commission compostage

Une commission compostage a été créée au sein du comité collecte sélective du SITOM pour suivre cette opération, elle compte les représentants suivants :

Gérard DELEMONTEX / Sylviane POULAIN / Martine PERINET / José SEPULVEDA / André BRETIGNY / Marco RIVIERA / Jean-Claude JACQUEMOUD.

Ce comité se réunit selon les besoins.

### 4.3 L'équipe

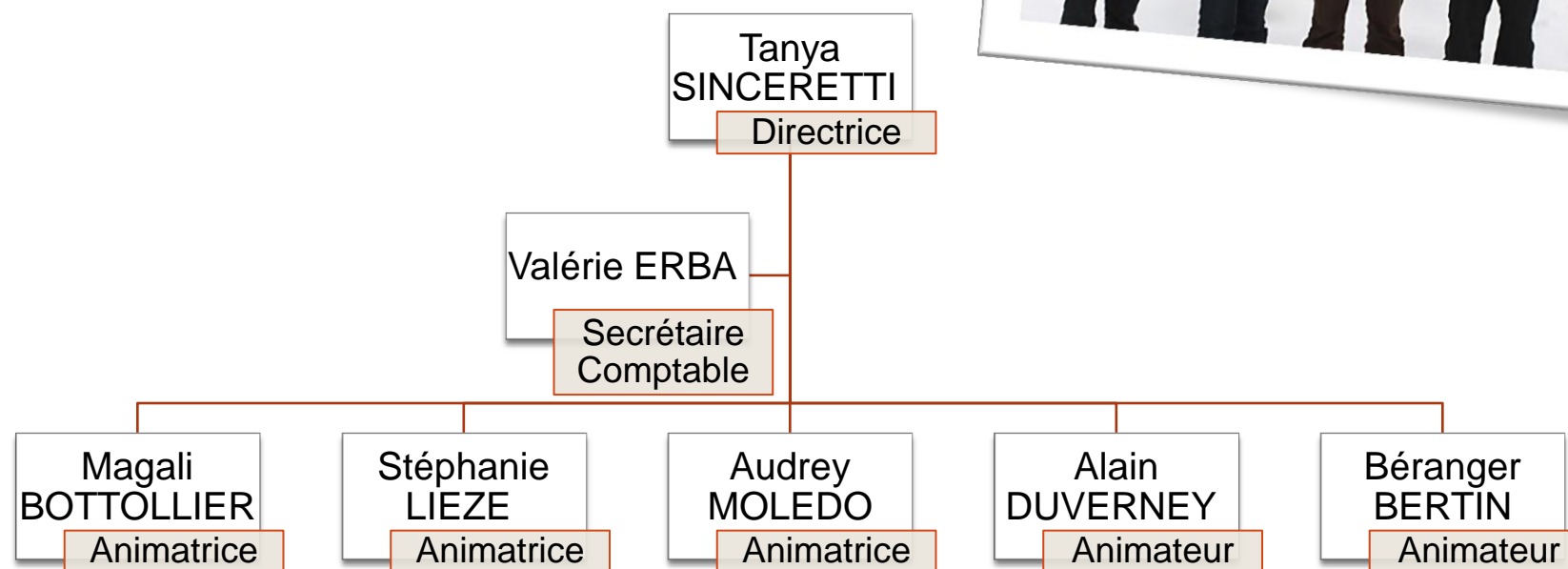
**Une directrice :** Tanya SINCERETTI depuis 2004

**Une secrétaire - comptable :** Valérie ERBA depuis 2000

**Cinq animateurs :** Magali BOTTOLLIER et Stéphanie LIEZE depuis l'été 2001

Audrey MOLEDO et Alain DUVERNEY depuis l'été 2008

Béranger BERTIN depuis mars 2011





# ASPECTS TECHNIQUES – ORGANISATION ET RESULTATS 2011

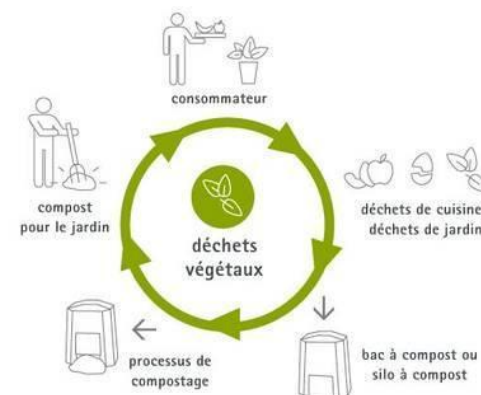
## 1. Les déchets compostables

Le compostage individuel est une technique de valorisation des déchets organiques d'origine végétale. C'est un moyen de détourner les déchets de cuisine et de jardin (environ 50kg/an/habitant) du sac d'ordures ménagères et/ou de la déchetterie, en les transformant en engrais naturel, limitant ainsi le volume d'ordures ménagères traité par la collectivité. On peut estimer que pour 2011, le gisement évité est de 126 Tonnes.

Le compost ainsi obtenu au bout d'environ un an peut être épandu dans les jardins potagers ou d'ornement.

Depuis 2009, le SITOM mène une opération d'accompagnement au compostage individuel. Cette mise en place est un des moyens pour le SITOM de respecter le Grenelle de l'environnement qui demande de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 7 % sur 5 ans. Pour se faire, il vend des composteurs en bois ou en plastique accompagnés d'un bio-seau, aux foyers du SITOM au prix de 15 €. Cette participation est faible du fait des aides apportées par les partenaires : Région Rhône-Alpes, les Conseils Généraux de Haute – Savoie et de Savoie et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

L'objectif du SITOM était d'équiper 1 700 foyers en 3 ans.



Les composteurs en plastique et en bois de 400L



Le bio-seau de 10L

## 1.1 La répartition des acquéreurs de composteurs sur les différentes communes

En 2009, 700 foyers ont été équipés d'un composteur lors de 33 réunions de mai à septembre organisées à Passy, Sallanches, Megève, Les Houches et St Gervais.

En 2010, 646 composteurs vendus lors de 22 réunions d'avril à octobre organisées sur 6 communes (Passy, Chamonix, Combloux, Flumet et Saint- Gervais).

En 2011, 499 composteurs vendus lors de 18 réunions d'avril à novembre sur 4 communes (Passy, Combloux, St Gervais, Chamonix), avec l'organisation de 2 réunions « flash » à Passy.

Ce type de réunion « Flash » donne la possibilité aux acquéreurs de venir récupérer leur composteur sur des amplitudes horaires plus importantes (de 9h30 à 18h) avec des explications fournies par un animateur.

Le tableau ci-contre récapitule la proportion de foyers équipés par rapport au nombre de maisons individuelles, y compris les résidences secondaires, recensées par commune (données INSEE)

COMMUNES	Nb composteurs 2009	Nb composteurs 2010	Nb composteurs 2011	Nb total de composteurs	Proportion de foyers équipés/Commune
LES HOUCHES	28	39	31	98	18,74%
COHENNOZ	5	3	6	14	17,95%
SERVOZ	30	15	14	59	15,17%
VALLORCINE	16	4	9	29	14,18%
DOMANCY	36	15	40	91	13,36%
PASSY	177	224	108	509	12,02%
CREST-VOLAND	5	8	3	16	9,36%
CORDON	17	11	11	39	9,29%
FLUMET	12	5	14	31	8,64%
COMBLOUX	19	31	21	71	8,61%
SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE	7	6	2	15	8,47%
PRAZ-SUR-ARLY	35	6	5	46	7,67%
DEMI-QUARTIER	9	14	11	34	7,56%
SAINT GERVAIS LES BAINS	57	52	64	173	6,91%
LES CONTAMINES MONTJOIE	37	13	14	64	5,08%
LA GIETTAZ	6	0	3	9	4,55%
SALLANCHES	143	86	83	312	4,45%
NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE	5	3	1	9	4,09%
CHAMONIX	35	90	42	167	3,92%
MEGEVE	21	21	17	59	3,31%
<b>TOTAL</b>	<b>700</b>	<b>646</b>	<b>499</b>	<b>1828</b>	<b>6,94%</b>

## 1.2 Suivi des acquéreurs en 2011

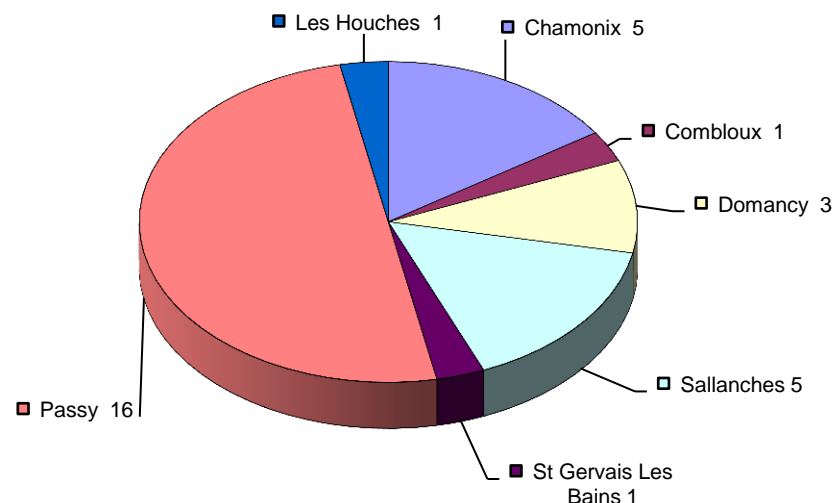
- Enquête réalisée par une stagiaire, par mail et par téléphone, en 2010 et 2011. 359 personnes ont répondu à l'enquête, dont 200 personnes en 2011.
- Suivi de terrain : diagnostic à domicile.  
32 visites « composteur » ont été effectuées réparties de cette façon :
  - ➔ 16 sur Passy
  - ➔ 5 sur Sallanches
  - ➔ 5 sur Chamonix
  - ➔ 3 sur Domancy
  - ➔ 1 sur Combloux
  - ➔ 1 sur Saint-Gervais
  - ➔ 1 sur Les Houches

Les visites de terrain ont permis de mettre en avant les bons gestes comme les mauvais. Parmi les composteurs visités les  $\frac{3}{4}$  avaient été achetés et mis en place en 2010. 1 composteur de cette année a également été visité à la demande des acquéreurs. Seuls 3 composteurs ont présenté des problèmes d'odeurs, de trop grande humidité ou d'un manque d'aération ou de mélange entre les déchets de cuisine et les déchets de jardin. Tous les autres étaient de très bonne qualité ce qui montre que les informations fournies lors de la réunion sont utiles et qu'elles ont bien été retenues. 3 personnes nous ont signalé avoir rencontré des animaux : souris et fouine ainsi qu'une biche qui a fait quelques dégâts en poussant le composteur pour venir se nourrir. Sinon la majorité des composteurs abritait les décomposeurs habituels (vers de terre, mille pattes, cloportes) en grande quantité indiquant la « bonne santé » du compost.

La quantité de compost produite variait de façon importante entre les différents composteurs car elle peut dépendre du nombre de personnes dans le foyer ou de la quantité de déchets du jardin ajoutée.

La moitié des composteurs avait des problèmes de sécheresse mais cela s'explique facilement par un hiver et un printemps très secs. Dans l'ensemble, les personnes que nous avons rencontrées sont celles qui sont les plus motivées, elles pratiquent le tri des déchets depuis longtemps, cultivent un potager... Ainsi, 1/3 environ possède un autre composteur ou fait du compost de déchets verts en tas dans leur jardin.

Visites composteurs 2011



- 2 lettres d'information envoyées par mail ou par courrier voir ci-contre.
- 4 ateliers en partenariat avec le Jardin des cimes.
  - Mercredi 1<sup>er</sup> juin à 14h00
  - Samedi 18 juin à 11h00
  - Mercredi 29 juin à 16h30
  - Samedi 9 juillet à 11h00

Ces ateliers proposaient gratuitement aux acquéreurs d'approfondir leurs connaissances avec un maître compostage. Compte tenu de la météo, il y a eu peu de participants.

### 1.3 Le compostage collectif

Depuis octobre 2010, le SITOM effectue une opération test de compostage collectif, sur une année.

3 sites pilotes ont été retenus avec 3 types d'habitats différents :

- Sallanches : un bâtiment de propriétaires principalement, composé de 30 foyers, dont 19 logements sont équipés de bio-seau.
- Demi-Quartier : un bâtiment de logements communaux, composé de 10 foyers, dont 8 logements sont équipés de bio-seau.
- Chamonix : bâtiment du PGHM, composé de 50 foyers, dont 20 logements sont équipés de bio-seau.

Il y a 3 composteurs sur chaque site : un pour le structurant, un pour déposer les déchets organiques et un plein pour laisser « mûrir » le compost. Pour informer les habitants sur la mise en place du compostage, une sensibilisation a été réalisée par le SITOM en porte à porte et un guide composteur (= personne relais) est formé sur chacun des 3 sites.



En 2011, le suivi a été effectué sur les 3 sites avec l'approvisionnement de structurant.

Le site de Sallanches fonctionne particulièrement bien. Du compost mûr a déjà été récupéré dès septembre.

Demi-Quartier : on remarque quelques problèmes de qualité, présence de pain et d'essuie-tout en quantité important. Fin 2011, le 1<sup>er</sup> composteur était bien rempli.

Chamonix : quelques problèmes de qualité dus à des fruits et légumes mis entiers et non découpés. Une information lors d'un pot a été organisée en mai. Cela a permis d'identifier 5 familles qui utilisaient le composteur sans avoir les informations. Du compost a été utilisé dans les espaces communs de la caserne.

Un nouveau site a été installé à Sallanches en novembre et concerne une dizaine de foyers.

#### 1.4 Autres actions

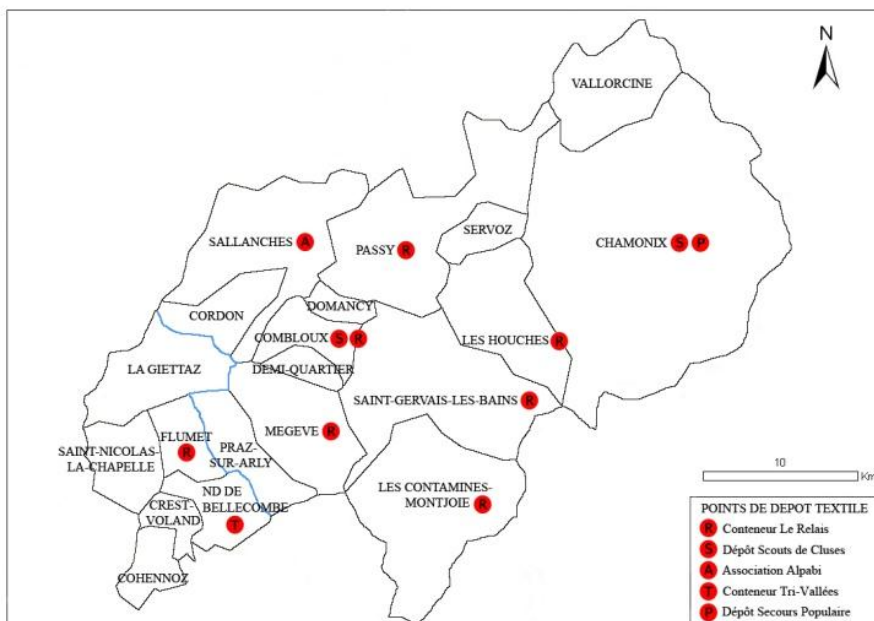
Le SITOM participe au projet Eco-Lien de l'école de Megève et le Syndicat Mixte du Pays du Mont-Blanc. Depuis septembre 2011, les déchets de préparation de cuisine du restaurant scolaire sont compostés grâce aux enfants de l'école qui assurent le transport des bio-seaux entre la cantine et les composteurs.



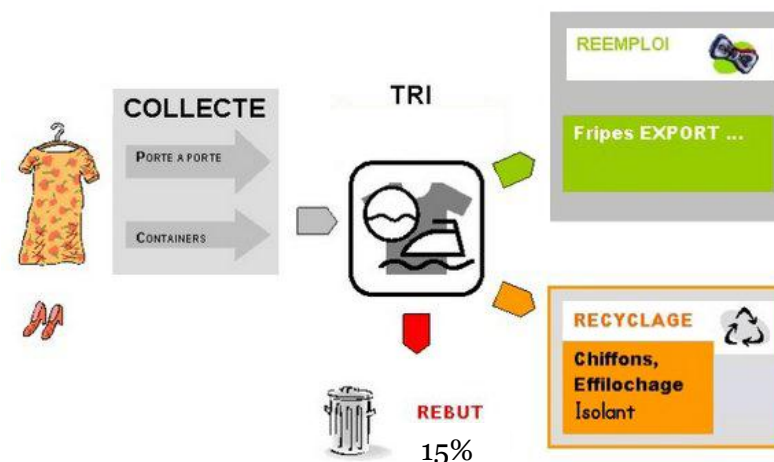
Composteurs dans le cadre du projet  
Eco-lien

## 2. Les textiles

Pour faciliter le don de textiles, chaussures et linge de maison, le SITOM, en partenariat avec les communes et l'entreprise d'insertion Le Relais a mis en place en juin 2011, 15 nouveaux conteneurs. En comptant les points d'autres organismes solidaires déjà existants (Tri Vallées, Alpabi, Secours Catholique, Entraid et Scouts), pas moins de 20 sites de collecte sont ainsi répartis sur le territoire. Un peu plus de 50 tonnes ont été collectées en 2011 par Le Relais.



Conteneurs de collecte



En 2012, l'objectif est de disposer d'un point de collecte pour 2000 habitants, soit 32 conteneurs pour le territoire du SITOM.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
<b>Textiles récoltés sur le territoire du SITOM (en kg)</b>	458	300	415	655	655	3 718	5 858	8 848	7 392	7 305	8 557	6 129	<b>50 290</b>

### 3. Les DEEE

#### 3.1 Cadre juridique

Après les emballages et les papiers, le législateur européen a réglementé en janvier 2003 la gestion des déchets électriques et électroniques dits DEEE. Cette directive a été retranscrite en France par le décret du 20 juillet 2005 : « *Les producteurs d'équipements électriques et électroniques sont responsables de la prise en charge de la fin de vie des produits qu'ils mettent sur le marché.* »

Cette loi fixe :

- Un objectif national de collecte : **10 kg/an/hab. d'ici 2014.**
- Des objectifs de recyclage, de valorisation et de réemploi : **70 à 80 % des produits doivent être valorisés.**
- Des exigences de dépollution des substances réglementées

Les producteurs et les distributeurs se sont ainsi regroupés pour organiser la collecte et le traitement des DEEE sur le territoire français. Ils ont délégué cette mission à des éco-organismes, sociétés agréées par l'Etat, pour mettre en œuvre ce programme national et participer à la protection de l'environnement. Sur le territoire du SITOM, ils sont au nombre de deux : Eco-systèmes pour les DEEE et Recylum pour les lampes.

#### 3.2 Fonctionnement de la filière des DEEE

A l'achat d'un appareil neuf, vous payez une «éco-participation», qui correspond au coût de collecte, de réemploi, ou dépollution et recyclage d'un appareil usagé équivalent. Son montant varie selon le produit et le type de traitement qu'il nécessite.

**Exemple de répartition du montant de l'éco-participation pour un aspirateur :**

**4 € = éco-participation**

70 cts = pour la collecte

90 cts = pour le regroupement et le transport

2,00 € = pour la dépollution et le recyclage

40 cts = pour l'information des consommateurs

Le nombre de DEE collectés sur le territoire du SITOM

(exprimé en tonnes et nombre d'appareils)

	2008 (tonnes)	2009 (tonnes)	2010 (tonnes)	2011 (tonnes)	Nombre d'appareils 2011	Progression des flux 2010/2011	Lieux de traitement
Gros Electroménagers Hors Froid (GEM HF)	342,2	357	311,6	309,8	8 902	-0,58%	PURFER (69)
Gros Electroménagers Froid (GEM HF)	142,2	143,9	143,6	145,9	3 085	1,60%	TERECOVAL (73)
Ecrans	128,3	126,2	153,4	210,5	11 630	37,22%	EPUR EDEM 3E (71)
Petits Appareils Electrique (PAM)	124,1	151,4	169,2	181,1	78 725	7,03%	REMONDIS (69)
<b>Total</b>	<b>736,8</b>	<b>778,5</b>	<b>777,8</b>	<b>847,3</b>	<b>102 342</b>	<b>8,94%</b>	

Nombre de DEEE collectés sur les 7  
déchetteries (exprimé en tonnes)

Déchetteries	DEEE récoltés en tonnes
Megève	183,1
Sallanches	181,7
Chamonix (Closy)	156,1
Passy	122,3
Saint-Gervais	87,6
Les Houches (Bocher)	77,7
Val d'Arly	38,4
<b>Total</b>	<b>847,3</b>

## 4. Le verre

### 4.1 La collecte

Les communes du territoire du SITOM se sont équipées de conteneurs pour trier le verre depuis les années 80. Ces conteneurs arborant une signalétique de couleur verte sont de différents modèles (semi-enterrés, bacs roulants, colonnes aériennes, tonneaux). Ils sont destinés aux pots, bocaux et bouteilles en verre débarrassés de leurs bouchons et couvercles. Le volume de stockage disponible est d'environ 12 l / habitant DGF / semaine en moyenne sur le territoire.

Le SITOM détient la compétence de la collecte du verre. Il a signé un contrat avec un prestataire privé, la société Trigénium d'Annecy, pour la collecte et le transport du verre jusqu'à l'aire de stockage temporaire (= point de regroupement) basée à Passy. Le prestataire emmène ensuite, par semi-remorques, le stock de verre à la verrerie BSN située à La Begude en Ardèche.

Les fréquences de collecte sont adaptées en fonction des saisons et de la fréquentation touristique. Le prestataire est chargé de surveiller le taux de remplissage des conteneurs et de les vider avant qu'ils ne débordent, il doit anticiper.



Les différents types de P.A.V sur le territoire du SITOM



## 4.2 Le traitement

Une fois collecté, le verre va rejoindre les verreries pour être recyclé.

Son recyclage nécessite un tri rigoureux, en effet, certains éléments indésirables peuvent compromettre la qualité du verre recyclé :

- 1) Les infusibles (porcelaine, faïence, béton, cailloux ...), génèrent des « infondus » ou des grains qui provoquent un défaut d'aspect et fragilisent le verre recyclé.
- 2) Les métaux (capsules, couvercles ...) peuvent avoir des conséquences néfastes sur le four verrier. Ils peuvent occasionner des colorations indésirables ou des inclusions entraînant la non commercialisation des nouveaux contenants.
- 3) Avant d'atteindre le four, le verre va donc subir différentes manipulations pour être débarrassé de ses impuretés.
- 4) Une table de tri permet tout d'abord d'ôter les déchets volumineux.
- 5) Le verre est ensuite criblé puis broyé.
- 6) Il passe ensuite sous un aimant et à travers un courant de Foucault pour être débarrassé des métaux (ferreux et non ferreux) qu'il contient.
- 7) Une hotte d'aspiration évacue les polluants légers (papiers, plastiques ...)
- 8) Les infusibles sont extraits par tri optique.
- 9) Un dernier contrôle de la qualité est effectué avant la fabrication du calcin (=poudre de verre).
- 10) Ce calcin peut désormais être fondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles.

Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini, sans que ses qualités ne soient altérées.

### Le cycle du verre

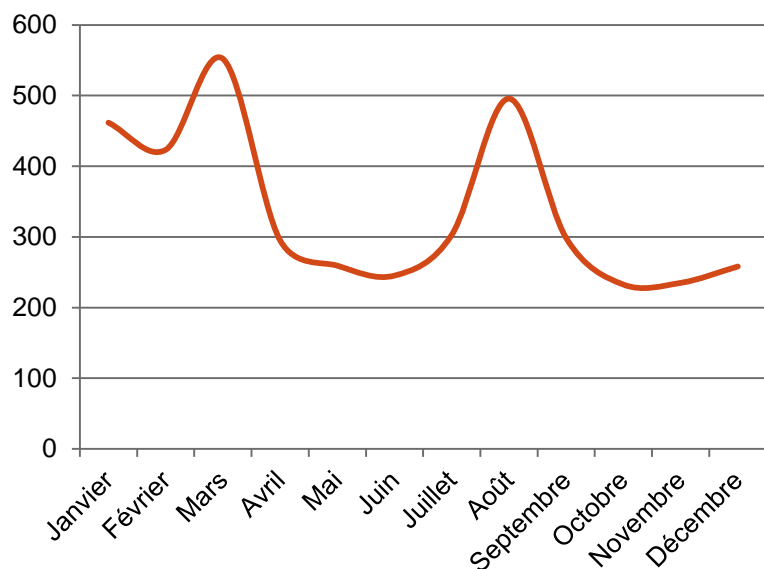


### Les bénéfices du recyclage du verre sont multiples :

- ➔ Réduction de la quantité d'ordures ménagères : le recyclage permet de donner une seconde vie au verre, et évite ainsi qu'il soit stocké dans les décharges ou brûlé dans les incinérateurs. De plus, réduire la quantité d'ordures ménagères permet de réduire le coût de leur traitement.
- ➔ Economie d'énergie : chaque tonne de verre traité et broyé (calcin) permet une économie totale d'énergie de 100 kg de fuel par rapport à la fonte des matières premières entrant dans la composition du verre. Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 1,46 Méga watt par heure d'énergie.
- ➔ Economie de matière première : évite le prélèvement dans la nature des matières premières entrant dans sa composition. Une tonne de verre recyclé permet d'économiser 0,66 tonne de sable et 0,10 tonne de calcaire.
- ➔ Economie d'eau : une tonne de verre recyclé permet d'économiser 1,17 m<sup>3</sup> d'eau.
- ➔ Limiter l'impact sur l'effet de serre : L'utilisation de calcin dans le four (en remplacement des matières premières habituelles : silice, soude et chaux) permet également de diminuer les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

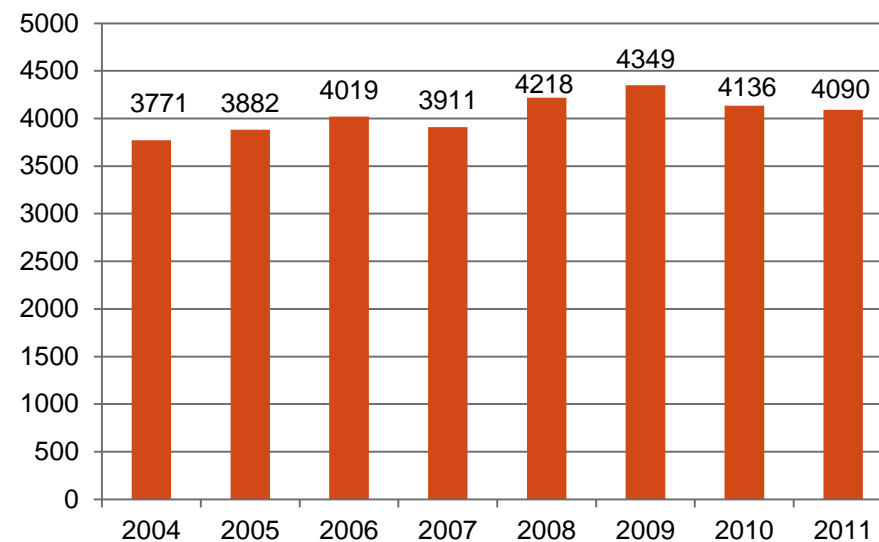
### 4.3 Les résultats

#### Tonnages de verre collectés en 2011



La courbe des tonnages de verre de 2011, suit le même profil que celle des années précédentes. On remarque une nette augmentation des tonnages en périodes touristiques été et hiver. Le verre est donc bien trié par les vacanciers et les professionnels du tourisme.

#### Evolution des tonnages de verre 2004 - 2011



En 2011, le tonnage de verre représente 12,5% des déchets ménagers collectés, ce taux varie de 9,9% à 15,9% en fonction des collectivités. Il existe une marge de progression importante.

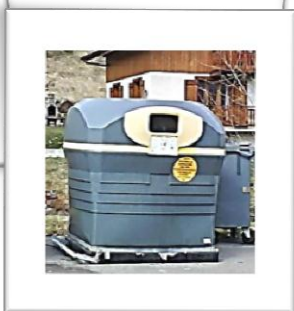
## 5. Les recyclables

### 5.1 La mise en place

La mise en place de la collecte sélective des recyclables sur le territoire du SITOM a débutée en 2001. Le SITOM, ne détenant pas la compétence collecte, n'est pas intervenu dans le choix des conteneurs. Ce dernier a été laissé libre à chaque commune.

C'est pourquoi, il existe une grande disparité de types de conteneurs sur tout le territoire du SITOM : bacs roulants (en plein air, dans des mazots ou des abris), colonnes aériennes en bois, colonnes aériennes en plastique de marques différentes, conteneurs semi-enterrés type Moloks, conteneurs semi-enterrés type Villiger ...

Les différents types de P.A.V sur le territoire du SITOM



Ces conteneurs dotés d'une signalétique de couleur jaune sont destinés à recevoir en vrac :

- le papier (journaux, magazines, cahiers, enveloppes...),
- les petits cartons et cartonnettes (paquets de biscuits, lessive...),
- les bouteilles et flacons en plastique (et seulement ces deux emballages pour le plastique),
- les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, bombes aérosols, barquettes en aluminium...),
- les briques alimentaires (lait, jus de fruits, soupe...).

La majorité des communes du SITOM a dû surdimensionner ses équipements ou augmenter sa fréquence de collecte pour faire face à l'apport touristique.

Le volume de stockage installé est d'environ de 21 litres / habitant DGF.

## 5.2 La collecte, le transfert et le traitement

Les communes assurent la collecte des recyclables et leur vidage au quai de transfert du SITOM à Passy (sur le site de l'usine d'incinération).

Ainsi, au quai de transfert, les recyclables sont compactés pour réduire le volume à transporter jusqu'au centre de tri de Gilly-sur-Isère (à proximité d'Albertville, à environ 50 kms de Passy).

Le volume des recyclables est divisé par 7, il permet de réduire très nettement le nombre de camions destinés à leur acheminement.

Le SITOM a signé le contrat de transport et de tri des recyclables avec la société SITA MOS, le 1<sup>er</sup> mars 2010. Au centre de tri, les recyclables sont séparés par matière, mis en balles et rejoignent ensuite les sites de recyclage.

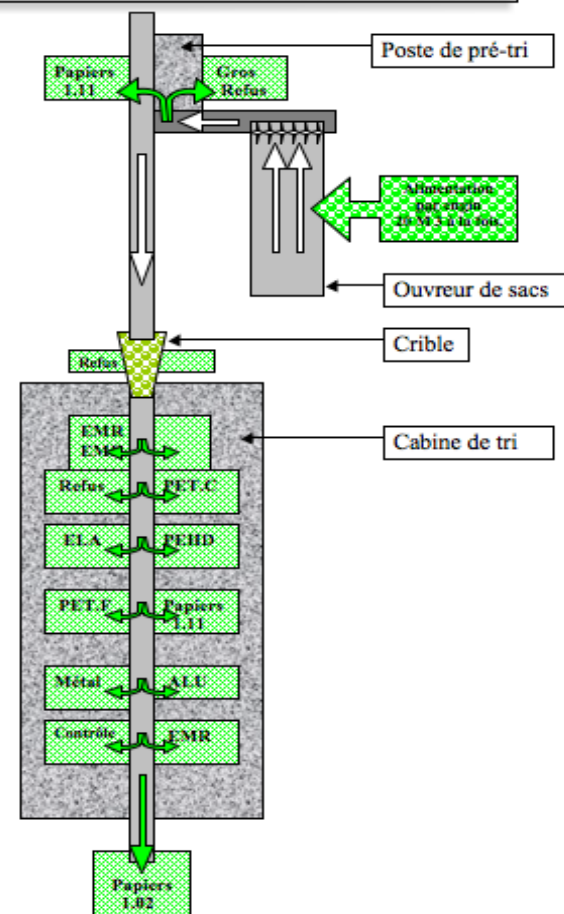
Trémie de compactage et caissons de transfert



Centre de tri de Gilly-sur-Isère



### Processus de tri du Centre de Gilly sur Isère.



#### Lexique des abréviations :

##### PET C :

Poly-Ethylène Téréphtalate Clair (ex : bouteilles plastiques d'eau plate ou de soda)

##### PET F :

Poly-Ethylène Téréphtalate Foncé (ex : bouteilles plastiques d'eau gazeuse)

##### ELA :

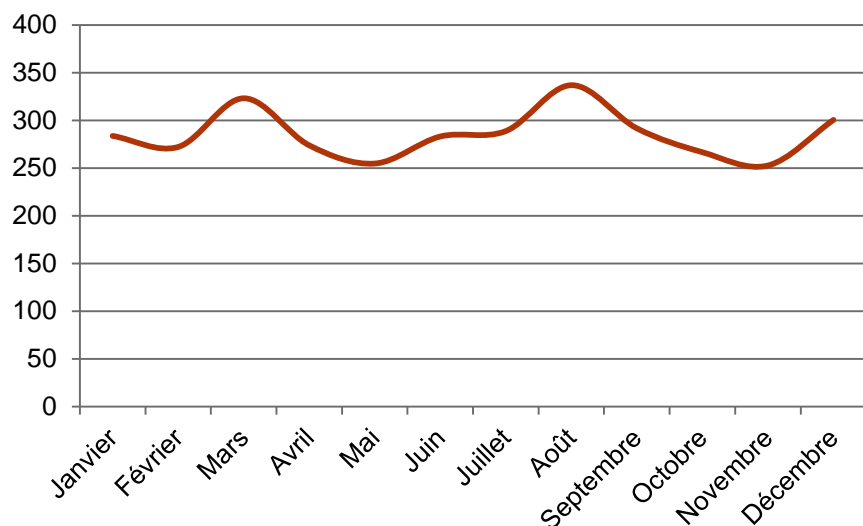
Emballage pour Liquides Alimentaires (= briques Alimentaires)

##### PEHD :

Poly-Ethylène Haute Densité (= bouteilles opaques) (ex : bouteilles plastiques de produits ménagers ou de lait)

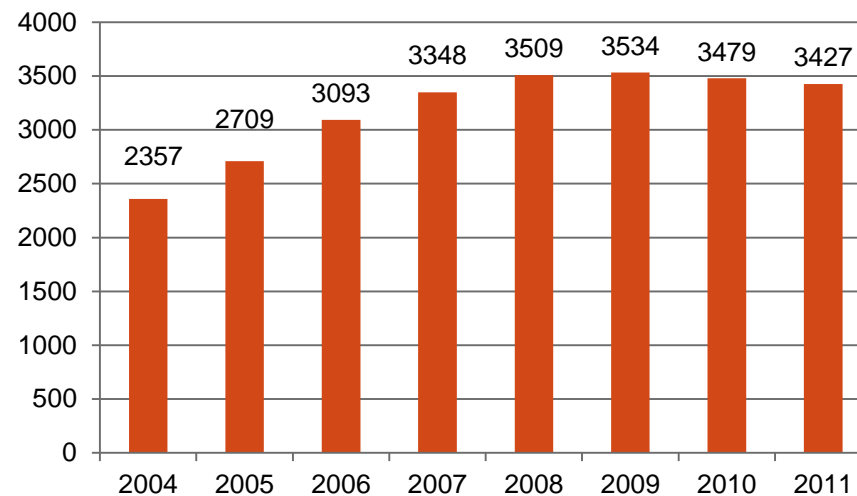
### 5.3 Les résultats

#### Tonnages des recyclables collectés en 2011



La courbe des tonnages de recyclables de 2011, suit le même profil que celle des années précédentes. On remarque de légères augmentations de tonnages en périodes touristiques hiver et été. Ceci indique que les vacanciers et les professionnels du tourisme participent que peu au tri des déchets ménagers pendant ces périodes.

#### Evolution des tonnages de recyclables 2004 - 2011



En 2011, le tonnage de recyclables représente 10,5% des déchets ménagers collectés, ce taux varie de 6,6% à 15,8% en fonction des collectivités. Il existe donc une marge d'amélioration conséquente.


## 5.4 Les taux de refus

Il indique le pourcentage d'indésirables déposés par les usagers dans les conteneurs destinés aux Recyclables. Ces indésirables ont donc été collectés avec les Recyclables, compactés, acheminés jusqu'au centre de tri, triés et ramenés sur le site de Passy pour y être incinérés. Le surcoût lié à ce parcours inutile est évalué à 56 € TTC / tonne.

En 2011, les erreurs de tri représentent 350 T, soit un surcoût total de 19 600 €.

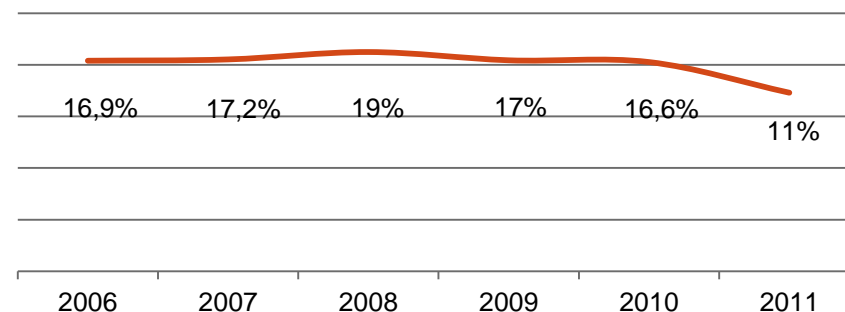
On constate que sur 2011, le taux de refus est inférieur à celui de 2010. Cette baisse du taux de refus est liée à l'amélioration du geste de tri et aussi au centre de tri qui est peu mécanisé et qui dispose d'un ouvreur de sac qui se trouve en début de chaîne de tri.

Parmi les indésirables, on trouve régulièrement des « coupants-tranchants » qui représentent un réel danger pour les trieurs. Le danger le plus important concerne les seringues qui peuvent véhiculer de nombreux virus et maladies. D'autres déchets sont encore très fréquents, comme des bouteilles en verre, des bouteilles en plastique avec des restes de liquide, des textiles et encore des sacs d'ordures ménagères.

On peut aussi supposer que les erreurs de tri sont causées par ce logo , qui ne signifie pas que l'emballage est recyclable, il atteste uniquement de la contribution à Éco-Emballages.

Éco-Emballages a pour mission de répondre, au nom des entreprises avec lesquelles il contracte, à leur obligation de contribuer financièrement à la collecte, au tri et au retraitement des emballages ménagers que ces entreprises mettent sur le marché. A ce titre, Eco-Emballages perçoit des contributions financières de la part des entreprises et soutient financièrement les acteurs du dispositif de collecte, de tri et de recyclage.

### Evolution du taux de refus depuis 2006



Son activité est encadrée par un cahier des charges fixé par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le cahier des charges du Barème E fixe les priorités d'Eco-Emballages pour 6 ans.

- Percevoir les contributions des entreprises et prendre en charge 80% des coûts nets d'un service optimisé de collecte et de tri lorsqu'un taux national de recyclage des déchets ménagers de 75 % sera atteint.
- Mieux récupérer les emballages ménagers consommés en dehors du foyer, par exemple sur les aires d'autoroute ou dans les gares.
- Harmoniser les consignes de tri sur l'ensemble du territoire national alors qu'elles sont encore très disparates d'une collectivité à l'autre.
- Favoriser la réduction des déchets en amont, notamment par l'aide à l'éco-conception des emballages auprès des entreprises contractantes.
- Informer le consommateur et le citoyen sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de la filière des emballages ménagers.

Le contrat « Barème E » a été signé le 25 novembre 2011 avec Eco-Emballages

## 5.5 Les tonnages recyclés en 2011 par matière

Matière	Quantités en 2011 (en T)	Lieux de Recyclage depuis juillet 2011 (département ou pays)	Produits recyclés
Journaux	1 238	Holen (Espagne) Collecta (Allemagne)	Papier, journaux, magazines
Cartonnettes	526	SAICA( Saragosse, Espagne) EMIN LEYDIER (Laveyron)	Cartons, papier kraft, sacs en papier, ...
Gros de magasin (papier de qualité inférieure, ex : cahiers, enveloppes...)	736	SAICA (Espagne) MAYR (Allemagne)	Papier toilette, essuie-tout, ...
Briques alimentaires	52	Novatissue (88)	Papier cadeau, papier kraft, papier de soie, ...
Aluminium	12	CORNEC (77 et 60)	Pièces automobiles, mobilier, ...
Acier	121	Dupuy (94) SIRMET (Espagne)	Outils, chariots de supermarché, casseroles, ...
Plastique PET Clair	123	DENTIS (Turin, Italie)	Polaire, rembourrage de couettes, oreillers, vestes, peluches, ...
Plastique PET Foncé	50	DENTIS (Turin, Italie)	Tapis, moquettes de voitures, textiles, ...
Plastique PEHD	78	FOREVER PLAST (Milan, Italie) VIELPLA (Barcelone, Espagne) SOREPLA (Neufchâteau) Comptoir Plastique de l'Ain (Pont d'Ain)	Tubes, tuyaux, arrosoirs, conteneurs, bancs publics, ...



## 8. Les ordures ménagères résiduelles

### 8.1 La collecte

Les ordures ménagères sont à déposer dans les conteneurs à signalétique grise. Chaque commune du SITOM possède son propre système. Le dispositif majoritaire reste le point de regroupement, cependant, quelques communes ont gardé une petite partie de collecte en porte à porte pour les hyper-centres. Les ordures ménagères sont collectées soit par des prestataires, soit par les services communaux et sont transportées jusqu'à l'usine d'incinération de Passy, exploitée par un prestataire : la société SET (Société d'Exploitation Thermique) Mont-Blanc filiale du groupe Sita Suez.

La compétence du SITOM débute à l'entrée du site de l'incinérateur où les camions sont pesés sur le pont bascule. Ces derniers déversent ensuite leur contenu dans la fosse à déchet, dont le volume total est de 4 000 m<sup>3</sup>.

### 8.2 Le traitement

Des boues de station d'épuration sont incinérées conjointement avec les ordures ménagères. L'incinération des ordures ménagères à plus de 850°C produit de l'énergie. Celle-ci est utilisée pour chauffer un circuit fermé d'eau. L'eau va ainsi être transformée en vapeur surchauffée à 350 °C et 40 bars.

Cette vapeur est utilisée pour faire tourner une turbine qui produit de l'électricité grâce à un alternateur. L'usine fonctionne en autonomie au niveau électrique. Elle revend une partie de l'électricité produite au réseau EDF. La production annuelle optimale est de 22 000 MWh.

En 2011, la production a atteint le record de 21 864 MWh : l'équivalent de la consommation annuelle en éclairage de 30 000 habitants.



Les différents types de P.A.V sur le territoire du SITOM

La fumée produite par l'incinération des ordures ménagères est ensuite traitée en 4 phases :

- ➔ Injection d'urée liquide pour le traitement des Oxydes d'Azote
- ➔ Atomisation de lait de chaux et injection de chaux sèche pour capter les polluants gazeux acides.
- ➔ Injection de coke de lignite activé pour le piégeage des dioxines, furanes, et métaux lourds.
- ➔ Dépoussiérage sur filtres à manches pour l'abattement des teneurs en polluants particulaires.

Le tonnage nominal annuel incinéré par le centre de valorisation thermique de Passy est de 56 250 tonnes de déchets ménagers (ordures ménagères) et assimilés (déchets industriels banals) et boues de station d'épuration co-incinérées en mélange pour 7 500 h de fonctionnement.

Les sous-produits d'incinération sont :

- ➔ Les mâchefers, dont la maturation est réalisée sur le site, valorisés en technique routière si leurs caractéristiques physico-chimiques sont conformes aux exigences réglementaires (circulaire ministérielle du 9 mai 1994).
- ➔ Les ferrailles, valorisées en fonderie pour fabriquer des aciers de deuxième fonte.
- ➔ Les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) ensachés en big-bags et évacués en Allemagne pour être valorisés dans le comblement des mines de sels.

Globalement, en 2011, la production moyenne de :

- Mâchefers est de 210 kg / tonne incinérée
- REFIOM est de 39 kg / tonne incinérée
- Ferrailles est de 20 kg / tonne incinérée
- 405 kwh d'électricité produite / tonne incinérée



Mâchefers

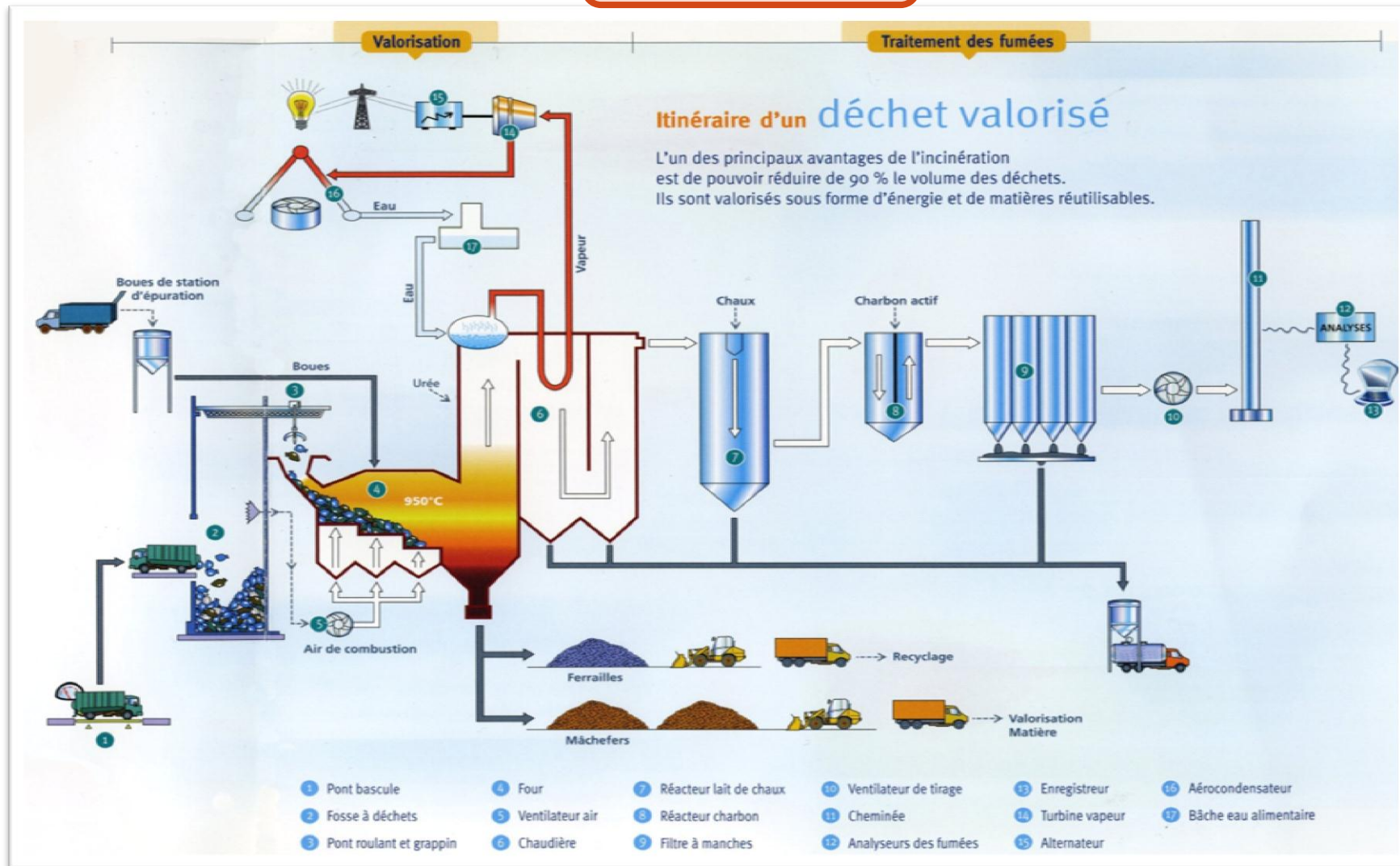


Ferrailles



Big-Bags de  
REFIOM

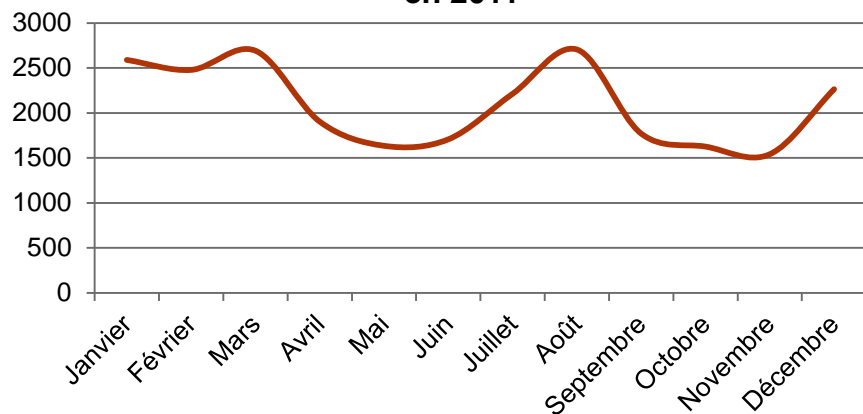
Schéma de fonctionnement de l'usine d'incinération de Passy



### 8.3 Les résultats

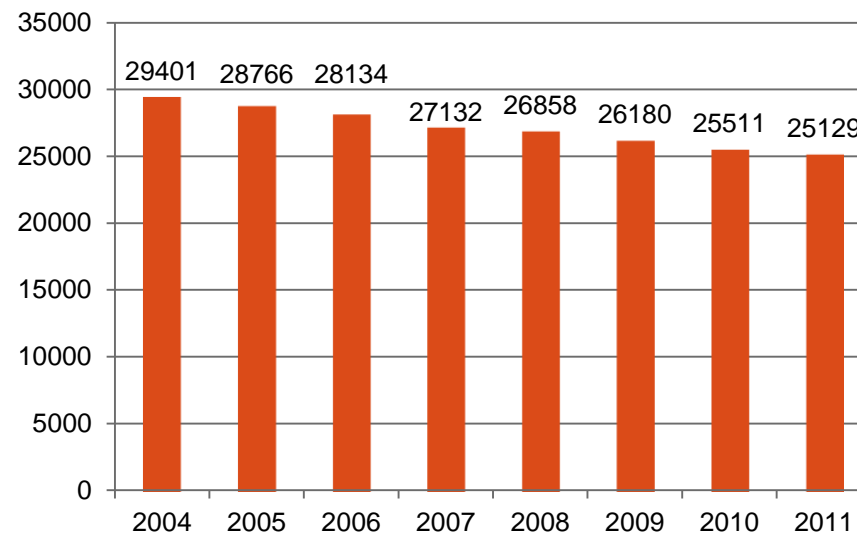
#### 8.3.1 Le gisement des ordures ménagères provenant du SITOM

Tonnages des Ordures Ménagères collectées en 2011



Les tonnages d'ordures ménagères augmentent de plus de 1000 tonnes par mois pendant les périodes touristiques. Cela représente un tonnage de 4 800 tonnes sur l'année lié à l'activité touristique (19% du tonnage global).

Evolution des tonnages d'Ordures Ménagères



Depuis 2003, le tonnage des ordures ménagères diminue. Entre 2004 et 2011, il y a diminué de 14,5% en particulier grâce à la mise en place des collectes sélectives du verre, des recyclables et plus récemment des D3E et des textiles. Le compostage individuel y contribue également.

### 8.3.2 Les autres déchets incinérés

D'autres apports sont incinérés à l'usine d'incinération de Passy.

Pour l'année 2011, ils se répartissent ainsi :

Catégories	Tonnages 2011	Tonnages 2010
Déchets Industriels Banals (D.I.B)	6 267	6 521
Boues et graisses de station d'épuration	5 919	4 568
Déchets du STOC de Thonon (inter- dépannage)	4 291	1 972
SMITOM de Tarentaise	3 722	3 072
Incinérables de déchetteries (SITOM)	2 620	2 563
Déchets du SIDEFAGE (inter- dépannage)	2 106	3 332
Déchets du SIVOM de Cluses (inter- dépannage)	2 051	1 383
Déchets de la Communauté de Communes du Léman et SIVOM du Haut Chablais	1 245	1 245
Déchets du SILA (inter-dépannage)	937	-
Refus de tri (SITOM)	167	385
Déchets du SIVOM de Bozel	-	2 721
<b>Total</b>	<b>29 325</b>	<b>27 762</b>

Le SITOM a notamment réceptionné 9 385 tonnes dans le cadre de la convention d'inter-dépannage signée entre les 5 incinérateurs de Haute-Savoie et le Conseil Général 74.

Au total en 2011, **54 454** tonnes de déchets ont été réceptionnées à l'usine d'incinération de Passy (97% de la capacité nominale, stable par rapport à 2010).

## 9. La déchetterie de Passy

Le SITOM assure la gestion de la déchetterie de Passy pour le compte des communes de Passy, Saint-Gervais (pour la section du Fayet) et Servoz.

Les déchets des professionnels sont acceptés gratuitement sans limitation de volume sauf pour les gravats limités à 1 m<sup>3</sup> et les pneus, les batteries, les huiles et les déchets industriels spéciaux qui sont acceptés en très faibles quantités et ponctuellement.

En 2011, la déchetterie de Passy a réceptionné 7 194 T contre 8577 T en 2010 (16% de moins qu'en 2010).

En effet, afin de s'assurer de l'origine des professionnels, un contrôle d'accès a été mis en place en février 2011. Les professionnels et services techniques autorisés sont munis d'un badge. A leur arrivée, la quantité de déchets est enregistrée par catégorie.

Tous les déchets réceptionnés rejoignent ensuite leur filière de traitement :

Flux	Tonnages 2011	Tonnages 2010	Filière de valorisation
Recyclables/ Verre	Pour mémoire	Pour mémoire	Recyclage
Gravats	2 079	3 055	CSDU 3 (décharge pour inertes)
Déchets verts	2 018	2 140	Compostière
Incinérables	961	1 098	Incinération
Encombrants	788	993	CSDU 2 (décharge)
Bois	698	572	Recyclage ou chaufferie
Ferraille	312	373	Recyclage en aciérie
Papiers / Cartons	156	153	Recyclage
D3E	122	125	Recyclage et incinération
Pneumatiques	33	39	Valorisation matière ou énergétique
Déchets toxiques et Piles	21	25	Traitement spécifique
Huiles minérales	5	2	Valorisation matière
Huiles végétales	1	2	Valorisation matière
Batteries	0	0	Valorisation matière
<b>Total</b>	<b>7 194</b>	<b>8 577</b>	

## 10. La décharge de la Frasse

La décharge d'ordures ménagères de Chedde-Passy, exploitée de 1974 à 1995, a été définitivement fermée en 1995. 320 000 tonnes y ont été entreposées. Des travaux d'aménagement ont été réalisés et les lixiviats (eaux ayant été en contact avec les déchets) font l'objet d'une collecte séparée. Compte tenu de leur charge polluante, ces eaux ne peuvent être rejetées dans le milieu naturel sans traitement préalable. Ces eaux sont collectées séparément des eaux pluviales et sont rejetées dans un réseau d'assainissement pour être traitées à la station d'épuration de Passy.

Des analyses mensuelles sont effectuées sur les lixiviats de la décharge pour vérifier le respect des seuils de concentration des polluants.

En 2005, le SITOM a participé à hauteur de 115 000 euros aux travaux d'amélioration de la STEP de Passy. Un traitement physico-chimique a été rajouté pour traiter notamment la DCO (demande chimique en oxygène).



# ASPECTS FINANCIERS

## 1. Les déchets compostables

Dépenses directes « Opération compostage domestique » hors frais de personnel SITOM :

Dépenses directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Achat composteurs et bio-seaux	26 950	28 518	-6%
Autre matériel - Bungalow	1 180	171	590%
Communication - stagiaire	6 304	2 213	185%
<b>TOTAL</b>	<b>34 433</b>	<b>30 902</b>	<b>11%</b>

Recettes directes « Opération compostage domestique » :

Recettes directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Participations des acquéreurs (15 Euros)	7 185	9 690	-26%
Subventions CG74, CG73, ADEME et Région	18 639	21 678	-14%
<b>TOTAL</b>	<b>25 824</b>	<b>31 368</b>	<b>-18%</b>

499 composteurs ont été vendus en 2011. Une participation de 15 Euros est demandée aux acquéreurs pour un prix de revient du matériel de 41 Euros en moyenne pour un composteur de 400 litres et un bio-seau de 10 litres.



## 2. Le verre, les recyclables et les DEEE

### Dépenses directes « collecte sélective » :

Dépenses directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Collecte du verre	85 519	88 207	-3%
Transport et tri des emballages	520 003	498 036	4%
Dépenses de communication	43 418	33 141	31%
Dépenses de personnel (animateurs) **	135 941	94 443	44%
Reversements aides D3E	43 113	54 663	-21%
Amortissements *	28 161	28 161	0%
Autres frais (véhicule, carburant, affranchissement, formation, portables, vêtements, bungalow JPO, ...)	10 781	8 150	32%
<b>TOTAL</b>	<b>866 935</b>	<b>804 801</b>	<b>8%</b>

\* subventions amorties déduites

\*\* remboursement dépenses de personnel déduit

Les dépenses de personnel ont augmentées du fait de l'embauche d'un animateur en mars 2011 et de l'augmentation du temps de travail de deux animatrices.

Les dépenses ont également augmentées compte tenu des Portes Ouvertes de mai 2011.

### Recettes directes « collecte sélective » :

Recettes directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Verre (OI - BSN)	90 010	93 700	-4%
Gros de magasin : Papier Carton (VALAURA)	20 989	36 555	-43%
Journaux - Magazines (VALAURA)	88 107	74 219	19%
EMR : Cartonnettes (SITA / EPR)	66 542	44 157	51%
Flacons plastiques (VALORPLAST/EPR)	92 932	46 131	101%
Aluminium (SITA / CORNEC)	8 225	2 911	183%
Acier CS (SITA)	23 768	19 277	23%
Aides ECO-EMBALLAGES	624 475	636 752	-2%
Aides OCAD3E hors déchetterie de Passy	43 431	34 719	25%
Aides Eco-Folio	62 060	42 296	47%
<b>TOTAL</b>	<b>1 120 539</b>	<b>1 030 717</b>	<b>9%</b>

Les recettes de vente des matériaux ont augmentées du fait d'un redressement des cours de rachat et d'un changement de repreneurs au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Le SITOM a rejoint un groupement de collectivités centré en Savoie pour mutualiser les contrats de rachat de matières.

### 3. L'usine d'incinération de Passy

#### Dépenses directes « usine d'incinération » :

Dépenses directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Contrat SET MONT-BLANC (recettes électriques non déduites)	2 641 936	2 699 607	-2%
Elimination REFIOM	419 513	436 334	-4%
Fournitures diverse (eau, gaz, chaux, HOK, urée)	241 824	251 052	-4%
Gros Entretien et Renouvellement matériel	731 762	734 290	0%
Plan de surveillance dans l'environnement	20 727	20 276	2%
Assurances UIOM	213 584	121 086	76%
Taxes (TGAP air, Passy, installation classée)	393 231	284 252	38%
Frais financiers (intérêts des emprunts)	274 243	283 297	-3%
Amortissements *	1 090 980	1 024 947	6%
Autres frais (chargeuse, tontes...)	32 916	34 932	-6%
<b>TOTAL</b>	<b>6 060 716</b>	<b>5 890 072</b>	<b>3%</b>

\* subventions amorties déduites

Les taxes ont augmentées car la TGAP est passée de 4 Euros HT/T en 2010 à 5,20 Euros HT/T en 2011.

Le coût d'assurance est stable, mais les dépenses payées en 2011 comprennent un trimestre de 2010 et un trimestre de 2012

#### Recettes directes « usine d'incinération » :

Recettes directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Recettes EDF	1 021 433	921 341	11%
Prestations facturées aux « autres clients » (Privés, syndicats extérieurs, syndicats d'épuration) hors incinérables déchetterie de Passy	2 142 574	2 188 812	-2%
TGAP OM SITOM	130 671	105 134	24%
TGAP autres déchets	146 187	109 801	33%
Valorisation des ferrailles incinérées	78 876	23 954	229%
Participation des communes aux charges d'exploitation	2 922 519	2 516 880	16%
Participation des communes au remboursement du capital des emprunts	901 848	1 317 548	-32%
Remboursements assurance	3 169	-	
<b>TOTAL</b>	<b>7 347 277</b>	<b>7 183 468</b>	<b>2%</b>

L'augmentation des recettes compense la hausse des dépenses. La recette électrique de 2011, a atteint un record, c'est la plus élevée depuis le démarrage de l'UIOM en 1995.

La participation globale des adhérents, hors TGAP, est stable.

## 4. La déchetterie de Passy

### Dépenses directes « Déchetterie de Passy » :

Dépenses directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Contrat SET MONT-BLANC	601 532	541 861	11%
TGAP déchets incinérables	4 996	4 390	14%
Traitement des déchets incinérables	99 442	129 615	-23%
<b>TOTAL</b>	<b>705 970</b>	<b>675 866</b>	<b>4%</b>

### Recettes directes « Déchetterie de Passy » :

Recettes directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Participation des 3 communes concernées aux charges d'exploitation	633 477	630 086	1%
Participation des 3 communes concernées à la TGAP	4 996	4 964	1%
Aide Eco-Emballages pour valorisation du carton	31 245	-	
Recettes de vente de Ferrailles	28 058	33 592	-16%
<b>TOTAL</b>	<b>705 451</b>	<b>676 440</b>	<b>4%</b>

## 5. La décharge de la Frasse

### Dépenses directes « Décharge de la Frasse » :

Dépenses directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Eau et assainissement	26 586	28 310	-6%
Electricité	847	857	-1%
Locations immobilières	1 100	1 047	5%
Analyses lixiviats et piézomètres	1 974	2 334	-15%
Dotation amortissement charges d'exploitation (participation aux travaux STEP SISE)	-	23 047	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>30 507</b>	<b>55 594</b>	<b>-45%</b>

### Recettes directes « Décharge de la Frasse » :

Recettes directes	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Participation des 17 communes concernées	65 000	98 100	-34%

Les dépenses ont été moins importantes que prévues, car les travaux d'entretien du terrain (débroussaillage, clôture) ont été reportés sur 2012.

## 6. Les dépenses transversales

Dépenses	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
Dépenses de personnel	99 422	97 294	2%
Cotisations retraites détachés SITOM **	-	5 217	-100%
Indemnités élus	25 072	24 587	2%
Taxe foncière	36 702	35 814	2%
Assistance pour futur contrat d'exploitation UIOM	15 690	26 010	-40%
Aménagement terrain et locaux SITOM (parking JPO, bureau du bas)	21 206	23 147	-8%
Frais lignes de trésorerie	94	6 399	-99%
Autres frais (assurances, nettoyage, tickets resto, abonnements, annonces marchés...)	76 600	72 732	5%
<b>TOTAL</b>	<b>274 786</b>	<b>291 199</b>	<b>-6%</b>

\*\* Remboursements des cotisations retraite des 2 détachés SITOM déduit

## 7. Bilan financier

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>TOTAL hors dépenses exceptionnelles</b>	<b>7 973 347</b>	<b>7 748 434</b>	<b>3%</b>
Dépense exceptionnelle : remboursement des communes de leur participation exceptionnelle de 2003 liée au sinistre	300 000	-	
<b>TOTAL avec dépenses exceptionnelles sans report résultat antérieur</b>	<b>8 273 347</b>	<b>7 748 434</b>	<b>7%</b>

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>Report déficit antérieur</b>	<b>-</b>	<b>671 965</b>	

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>TOTAL avec dépenses exceptionnelles et report résultat antérieur</b>	<b>8 273 347</b>	<b>8 420 398</b>	<b>-2%</b>

La maîtrise des dépenses et le fonctionnement de l'usine au nominal, pour une seconde année consécutive, ont conforté la bonne situation financière du SITOM tout en ayant :

- ✓ Stabilisé les participations des adhérents.
- ✓ Remboursé aux adhérents leur participation exceptionnelle en 2003 de 300 000 euros pour faire face au sinistre « Charpente métallique ».

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>TOTAL recettes sans report résultat antérieur</b>	<b>9 264 091</b>	<b>9 020 093</b>	<b>3%</b>

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>Report excédent antérieur</b>	<b>764 493</b>	<b>-</b>	

	Année 2011	Année 2010	Evolution 2011/2010
<b>TOTAL recettes avec report résultat antérieur</b>	<b>10 028 584</b>	<b>9 020 093</b>	<b>11%</b>

L'exercice 2011 a ainsi dégagé un résultat global de 1 023 000 Euros pour un autofinancement des travaux et un désendettement en 2012.

## 9. Indicateurs financiers

### Traitement des déchets ménagers :

Année 2011	Tonnages	Dépenses en EHT avec TGAP	Dépenses en EHT/tonne avec TGAP	Recettes EHT (EDF, vente matériaux, éco-organismes, recettes extérieurs)	Recettes EHT/tonne	Coût résultant 2011 EHT/tonne avec TGAP	Coût résultant 2010 EHT/tonne avec TGAP
Coût de l'incinération des OM	25 129	6 060 716	111,30	3 392 239	62,30	<b>106,19</b>	103,73
Coût du recyclage	7 517	866 935	115,34	1 120 539	149,08	<b>- 33,74</b>	- 29,66
Coûts transversaux (hors dépenses exceptionnelles)	32 479	274 786	8,46	-	-	<b>8,46</b>	8,89
<b>Coût moyen de traitement des déchets ménagers</b>	<b>32 479</b>	<b>7 202 437</b>	<b>221,76</b>	<b>4 512 778</b>	<b>138,95</b>	<b>82,81</b>	82,81
Coût moyen du remboursement du capital des emprunts pour l'UIOM	25 129	901 848	35,89	-	-	<b>35,89</b>	51,65

### Exploitation de la déchetterie de Passy :

Année 2011	Tonnage	Dépenses en EHT avec TGAP	Dépenses en EHT/tonne avec TGAP	Recettes EHT (vente ferraille, D3E, carton)	Recettes EHT/tonne	Coût résultant 2011 EHT/tonne avec TGAP	Coût résultant 2010 EHT/tonne avec TGAP
Coûts d'exploitation	7 197	705 970	98,09	66 978	9,31	<b>88,79</b>	73,97

# COMMUNICATION

## 1. Contexte

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc doit faire face à l'affluence touristique. Son territoire accueille chaque année plus de 2 millions de visiteurs. Suite à ce constat et souhaitant encourager les habitants permanents et vacanciers à trier leurs déchets, le SITOM a embauché en 2001 trois ambassadrices du tri en emploi jeune. Après plusieurs mouvements de personnel, le SITOM compte aujourd'hui 5 animateurs.

Les animateurs effectuent des animations auprès des divers publics : élus, écoliers, vacanciers, ... en des lieux très différents : écoles, marchés, supermarchés, salons, conseils municipaux ...

A cette communication orale s'ajoute une grande phase de communication écrite et visuelle, là encore pour assurer la permanence et la grande cohérence du message sur le territoire. Le SITOM a adapté sa communication écrite aux populations étrangères, en traduisant certains documents en anglais et italien.

Les actions sont de plus en plus orientées vers la sensibilisation et/ou l'accompagnement de « relais », comme les syndicats, les loueurs de meublés et ce pour toucher d'avantage d'utilisateurs.



## 2. Communication écrite

Les supports visuels sont nécessaires et prioritaires pour informer la population sur le bon geste de tri : il s'agit par exemple de la signalétique mise en place à proximité ou sur les conteneurs. Elle est fournie gratuitement aux communes.

D'autres supports visuels sont toujours utilisés par le SITOM, notamment sur les stands d'animation grand public et lors de réunions diverses.

Suite à l'arrêté du 17 août 2010 fixant la procédure de classement des meublés de tourisme, les loueurs de meublés peuvent acquérir des points leur permettant d'obtenir ce classement avant juillet 2012, en remplissant notamment le critère suivant :

« Tri sélectif du verre et des recyclables (poubelles séparées) et affichage des règles de tri et des informations sur la localisation des points de collecte d'apport volontaire. »

Pour « aider » les loueurs de meublés dans cette mise en place, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc fournit gratuitement l'affichage des consignes de tri sous l'une ou plusieurs des formes suivantes :

- ➔ document papier format A5 reprenant les consignes de tri, même document recto-verso en versions anglaise et italienne,
- ➔ document plastifié format A5 repositionnable avec les consignes de tri,
- ➔ 3 autocollants ronds de diamètre 15 cm reprenant les consignes de tri pour le verre, les recyclables et les ordures ménagères.

document papier format A5 :



document A5 papier recto-verso en version anglaise et italienne :



document plastifié format A5 repositionnable :



autocollants ronds de diamètre 15 cm reprenant les consignes de tri :



Documents destinés aux  
loueurs de meublés



**Documents distribués aux loueurs de meublés en 2011 :**

Communes	Courriers			Nombre de logement concernés
	Courriers demandes individuelles	Courriers envois en nombre	Totaux	
PRAZ-SUR-ARLY		130	130	195
DEMI-QUARTIER		169	169	200
COMBLOUX		42	42	42
PASSY		53	53	53
CORDON		229	229	229
ST GERVAIS	3	288	291	291
DEMI-QUARTIER	1		1	1
LES CONTAMINES	1		1	7
MEGEVE	4		4	8
SALLANCHES	2		2	4
DOMANCY	1		1	1
CHAMONIX	1		1	1
LES HOUCHES	2		2	4
FLUMET	1		1	4
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>911</b>	<b>927</b>	<b>1040</b>

### 3. Autres documents écrits

Le SITOM possède de nombreux documents de communication destinés à des publics variés :

#### 3.1 Le guide de tri (2001)

Il présente les consignes de tri de manière détaillée. Les mises à jour sont réalisées par les animateurs (nouvelles consignes de tri, horaires d'ouvertures de déchetteries, ...)

#### 3.2 Le mémo-tri (2001-2010)

Il existe toujours deux versions : l'autocollant repositionnable destiné aux locations de meublés/syndics et le mémo-tri traduit en anglais et italien.

#### 3.3 La réglette de tri (2009)

Support de communication qui permet de répondre à des questions de tri très précises. Il est distribué aux habitants permanents à l'occasion des stands et lors des réunions de distribution des composteurs.

#### 3.4 Le sac de tri (2011)

Il est depuis de nombreuses années, distribué aux habitants et aux vacanciers. Il permet de reconnaître rapidement les déchets recyclables. Il est destiné à faciliter le geste de tri en permettant le lien entre la maison et le conteneur le plus proche.



### 3.5 L'Eco des Vallées du Mont-Blanc

Chaque année, le SITOM édite deux publications (une en été, une en hiver) destinées à informer la population. Les thèmes retenus sont choisis pour répondre aux problématiques rencontrées sur le territoire.

Thèmes traités en 2011 dans l'Eco des Vallées du Mont-Blanc :



**Journal n°19 Eté 2011**  
(36 000 exemplaires)

Page 3 → Actualité :  
Test nature : le compostage en pied d'immeuble !

Page 4 → Dossier :  
Je trie, moi non plus ! Dix idées reçues passées au crible de la vérité !

Page 7 → Infos pratiques :  
Que faire des ampoules, piles et appareils électriques... ?

Page 8 → En images



**Journal n°20 Hiver 2011**  
(35 000 exemplaires)

Page 3 → Actualité :  
Résolutions 2012 : Des défis faciles à surmonter !

Page 4 → Dossier :  
Textiles : une filière qui se porte bien !

Page 7 → Infos pratiques :  
- De l'info tri dans les meublés  
- Du déballage pour les emballages

Page 8 → En bref

### 3.6 Les documents divers

Le SITOM possède également divers documents de communication plus généralistes :

- Charte du randonneur indiquant les temps de dégradation de déchets jetés dans la nature – SITOM
- Livret « le recyclage ou la deuxième vie des emballages » – Eco-Emballages / SITOM
- Livret sur « le compostage domestique » - ADEME
- Livret sur « les encombrants » - ADEME
- Fascicule sur la filière de recyclage des D3E – SITOM
- Livret « protégeons notre planète »
- Eco-quizz – SITOM
- Autocollants « Stop Pub » - Ministère du Développement Durable
- Plaquette d'information sur l'usine d'incinération de Passy – SET Mont-Blanc
- Autres plaquettes ADEME



### 3.7 La presse écrite, bulletins municipaux, bulletins intercommunaux et documents divers

Les animateurs du SITOM sont régulièrement en contact avec les correspondants du Dauphiné Libéré et du Messenger, pour les informer de leurs différentes actions.

Les communes, à travers leurs bulletins municipaux sont également un relai important. Elles publient régulièrement des informations sur le tri et la gestion des déchets ménagers.

Les consignes de tri ont été insérées dans différents guides :

	Secteur	Nb ex	Format insertion SITOM	Périodicité prévue
Guide du saisonnier	Haute Vallée de l'Arve	4 000	1 p en 3è de couv	Annuel
Guide Officiel de Servoz-Les Houches	Servoz et Les Houches	12 000	1/2 page Horiz	Semestriel Eté
Les Contamines d'infos	Les Contamines	10 000	1/2 page Horiz	Décembre et été
Les Bons Plans du Mont-Blanc	à peu près le territoire SITOM	10 000	1/2 page Horiz	Trimestriel jui-août
Le Guide de Saint-Gervais	Saint-Gervais	10 000	1/2 page Horiz	Semestriel Eté et Décembre
Guide pratique Sallanches - Cordon	Sallanches, Cordon, Domancy et Passy partiel	20 000	1 page	Annuel : Eté-hiver 2011
Guide Accueil Combloux	Combloux	25 000	1/2 page	Eté 2011
Pralinfos	Praz-sur-Arly	10 000	1 page	Semestriel Eté - hiver
Guide Officiel de Megève	Megève	52 000	1/2 page Horiz	5 numéros : déc-jan-fév-mar-avr
Vivre en Val d'Arly	CC du Val d'Arly (73)	1 700	L 18cm X H 9 cm	Trimestriel
<b>Total</b>		<b>154 700</b>		



## 3.8 Le site internet du SITOM

### 3.8.1 Sa conception

Le partenariat de l'association des Maires de France et du CITIC 74 a permis la création du site internet du SITOM ([www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)), grâce à la technologie SPIP.

Le site, alimenté par les animateurs du SITOM, est accessible au grand public depuis juin 2010.

La création du site est motivée par la mise à disposition d'informations variées auprès :

- Du grand public
- Des sites institutionnels (Mairies, Offices du tourisme, etc)
- Des élus (espace réservé)

Il se présente sous forme d'une page d'accueil avec plusieurs onglets : SITOM / Comment trier / Parcours des déchets / Nos actions / quelques astuces / Espace réservé.

La plupart des documents de communication est téléchargeable sur le site comme le rapport annuel d'activités, les journaux « l'Eco des Vallées du Mont Blanc », les consignes de tri du territoire, etc.

Le site permet aussi de s'inscrire en ligne pour commander un composteur, réserver les écollectos, etc...



Page d'accueil du site internet du SITOM

### 3.8.2 Le site en chiffres

#### Statistiques par rubriques

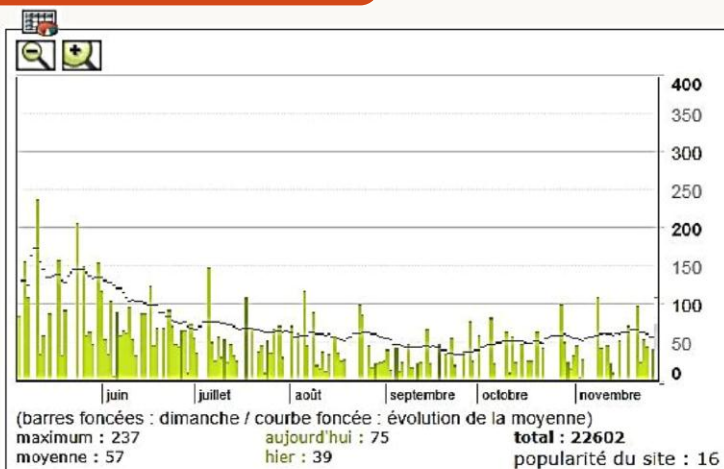
Contenu éditorial	3.9%	
▼ 10. Le SITOM	24.7%	
20. Historique	0.5%	
► 40. Elus et commissions	7.8%	
50. Equipe	2.1%	
60. Contacts	5.4%	
70. Financement	1.1%	
75. Rapport d'activité	0.8%	
80. Marchés publics	6.9%	
▼ 20. Comment trier	11.8%	
► 50. Autres déchets	10.1%	
70. Dans votre commune	1.6%	
▼ 30. Parcours des déchets	18.5%	
20. Parcours des recyclables	2.5%	
40. Parcours des ordures ménagères	4.6%	
50. Parcours des autres déchets	11.1%	
▼ 40. Nos actions	23.8%	
10. Animations scolaires	1.2%	
20. Animations grand public	0.9%	
30. Journées portes ouvertes	3.8%	
40. Tri dans les manifestations	1.4%	
50. Opération composteurs	12.2%	
▼ 50. Quelques astuces	16.9%	
10. Réduction à la source	9.5%	
30. Bricolage	6.2%	
60. Espace Réservé	0.4%	

Les barres foncées représentent les entrées cumulées (total des sous-rubriques), les barres claires le nombre de visites pour chaque rubrique.

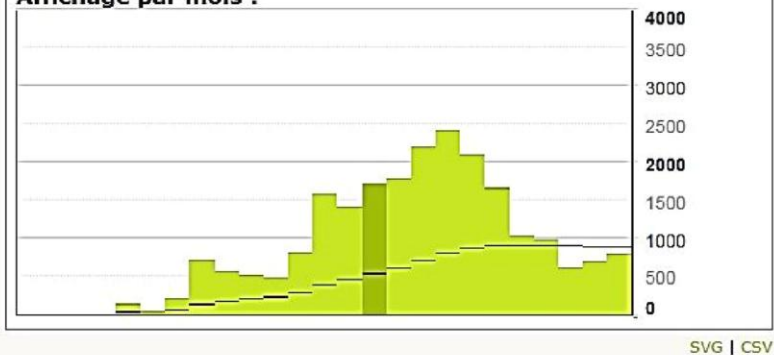
#### Les 10 articles les plus populaires

1. La signification des logos
2. 10. L'usine d'incinération
3. 30. Le Comité Collecte sélective
4. Documents & liens
5. Je veux réduire mes déchets
6. 1 conseil par jour..
7. 10. Informations sur le compostage
8. Quels déchets apporter en déchèterie ?
9. Faites du paillis !
10. Opération "Neige propre" !

#### Evolution des visites



#### Affichage par mois :



## 4. Communication orale

### 4.1 Les animations grand public

Le SITOM axe sa communication sur des actions de proximité afin d'aller à la rencontre des habitants permanents, des vacanciers et des résidents secondaires. Pour cela, les animateurs possèdent un stand qu'ils placent sur les marchés, dans les supermarchés, devant les offices du tourisme, sur les pistes de ski, ...

Le stand informe les différents publics sur la gestion des déchets, le recyclage, la réduction à la source et le temps de dégradation des déchets.

Le stand présente une partie fixe destinée à informer les passants sur le devenir de leurs emballages, par le biais des vitrines du recyclage, et 3 variantes :

- une sur le thème de la réduction à la source, présentée à l'aide d'une étagère contenant les mêmes produits en quantité équivalente mais au conditionnement différent. Elle permet aux passants de prendre conscience qu'ils peuvent réduire le volume de leurs déchets tout en faisant des économies.
- une sur la protection de l'environnement par le fait de « ne pas jeter » ses déchets dans la nature. Cette partie est présentée à l'aide de la toise des temps de dégradation et de la charte du randonneur.
- une sur la gestion des déchets avec un jeu ludique « la roue du tri ». Les passants font tourner la roue et les animateurs leur posent une question correspondant au thème indiqué dans la case sur laquelle le pointeur s'est arrêté. Suite à leur réponse, ils se voient remettre un lot et quelques informations (et documents) sur le tri et la gestion des déchets).



Divers documents sont laissés à disposition du public (guides de tri, sacs de pré-collecte, mémos, « l'Eco des Vallées du Mont-Blanc », documents Eco-emballages «le recyclage ou la deuxième vie des emballages» et documents divers).



### 4.1.1 Manifestations hivernales

	Février	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
1	Lundi 14	NDB	Pot + anim pdt goûter spectacle	2	50
2	Samedi 19	Les Houches	17h Pot Les Houches	1	30
3		Flumet	Pot	1	80
4	Dimanche 20	Les Contamines	Pot le Lay	2	30
5			Pot	2	80
6		Argentière	Pot	2	50
7	Lundi 21	Combloux	Pot	3	83
8		St Gervais	Pot	2	40
9	Mercredi 23	Passy	Pot	1	90
10	Samedi 26	Les Houches	Pot	1	70
11	Dimanche 27	Praz sur Arly	Pot	2	90
12		Les Contamines	Pot	1	60
13		Argentière	Pot	1	80
14	Lundi 28	Combloux	Pot	3	126

	Mars	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
15	Mercredi 2	Passy	Pot Passy	1	50
16	Samedi 5	Les Houches	Pot les Houches	1	50
17	Dimanche 6	Praz sur Arly	Pot Praz	1	60
18		Argentière	Pot Argentière	2	70
19		St Gervais	Pot Bettex	1	70
20	Lundi 7	Giettaz	Pot Giettaz	1	100
21	Mercredi 9	Crest-Voland	Un goûter avant le spectacle	2	120
22	Mercredi 16	Combloux	Marché Combloux	7	70

	Avril	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
23	Samedi 9	Sallanches	Marché	7	96
24	Lundi 28	Saint Gervais	Marché	7	33

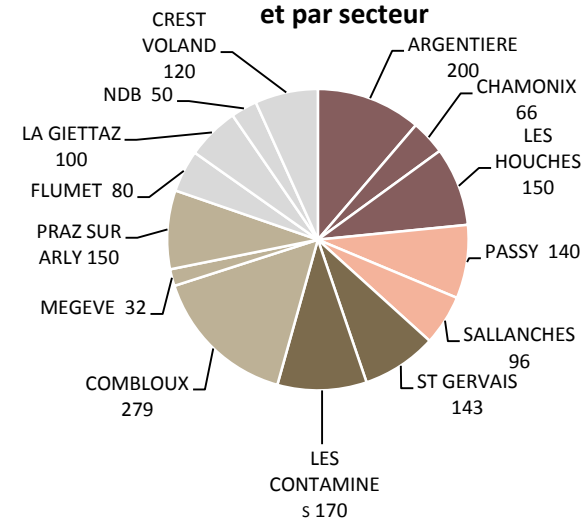
	Mai	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
25	Vendredi 6	Megève	Marché	7	32
26	Samedi 7	Chamonix	Marché	7	66

#### Nombre de personnes vues en hiver par commune

ARGENTIERE	200
CHAMONIX	66
LES HOUCHES	150
PASSY	140
SALLANCHES	96
ST GERVAIS	143
LES CONTAMINES	170
COMBLOUX	279
MEGEVE	32
PRAZ SUR ARLY	150
FLUMET	80
LA GIETTAZ	100
NDB	50
CREST VOLAND	120

**1776**

#### Nombre de personnes vues par commune et par secteur



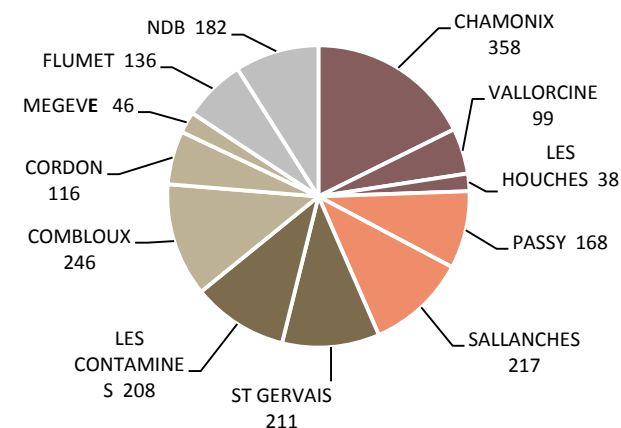
### 4.1.2 Manifestations estivales

	Juillet	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
1	Mardi 5	MEGEVE	Rêve nature	7	46
2	Samedi 9	SALLANCHES	Marché	5	58
3		LES HOUCHES	Pot OT	1,5	38
4	Dimanche 10	ST GERVAIS	Pot OT	1,5	42
5	Lundi 11	COMBLOUX	Pot OT	3	84
6	Mardi 12	CHAMONIX	Coupe du monde d'escalade	4	140
7	Dimanche 17	FLUMET	Fête du bois	1	12
8	lundi 18	COMBLOUX	Pot OT	3	80
9	Samedi 23	CHAMONIX	Marché	4,5	32
10	Mardi 26	LES CONTAMINES	Marché	4,5	38
11	Jeudi 28	ST GERVAIS	Marché	4,5	49
12	Dimanche 31	PASSY	Camp de Base	9	168

	Aout	Commune	Manifestation	Heure	Nombre personnes vues
13	Mercredi 3	LES CONTAMINES	Fête de la réserve naturelle	8	107
14	Jeudi 4	CORDON	Marché artisanal	8	116
15	Samedi 6	SALLANCHES	Marché	4,5	89
16	Lundi 8	COMBLOUX	Pot OT	3	82
17	Mardi 9	LES CONTAMINES	Marché	4,5	63
18	Jeudi 11	SALLANCHES	Les enfants d'abord!	3	70
19	Lundi 15	VALLORCINE	Fête du village	8	99
20	Mardi 17	ST GERVAIS	Fête du parc thermal	8	120
21	Vendredi 19	NDB	Fête du vin	9	182
22	Lundi 21	FLUMET	Fête de l'attelage	8	124
23	Samedi 27	CHAMONIX	Savoir-faire du Mont-Blanc	9	126
24	Samedi 28				8,5

Nombre de personnes vues en été par commune	
CHAMONIX	358
VALLORCINE	99
LES HOUCHES	38
PASSY	168
SALLANCHES	217
ST GERVAIS	211
LES CONTAMINES	208
COMBLOUX	246
CORDON	116
MEGEVE	46
FLUMET	136
NDB	182
<b>2025</b>	

Nombre de personnes vues par commune et par secteur



## 4.2 Les animations scolaires

### 4.2.1 Primaires

Durant l'année 2011, les animateurs ont sensibilisé 91 classes dans 21 établissements scolaires. Ces interventions ont lieu dans les classes de primaires, du CP au CM2, sur demande des enseignants. Ces derniers remplissent et renvoient une fiche de préparation à l'animation envoyée à chaque directeur en début d'année scolaire par le SITOM, après en avoir informé l'inspecteur d'académie.

Les enseignants ont le choix entre 5 modules de 3h, ils sont prédéfinis en fonction de l'âge des enfants.

Ils traitent les différents thèmes :

➤ **Module Découverte des déchets** : CP. Les enfants découvrent les matières et le tri des déchets ménagers.

➤ **Module Recyclage** : CP – CM2. Les enfants, après avoir revu les consignes de tri sous la forme d'un jeu de plateau, partent à la découverte d'une filière de recyclage et cherchent à savoir pourquoi le tri des déchets a été mis en place.

➤ **Module Compostage** : CE1 – CM2. Les animateurs rappellent les consignes de tri aux enfants avant d'aborder le thème du compostage. Cette animation nécessite la formation de 2 groupes d'enfants : un groupe avec l'enseignant découvre les décomposeurs et un groupe avec l'animateur découvre le compostage par un jeu de plateau. Cette animation fait suite à l'opération conduite par le SITOM, visant à équiper les foyers de composteurs individuels.



➤ **Module Réduction des déchets** : CE1 – CM2. Rappels sur les consignes de tri. Puis grâce à un atelier en petit groupe, découverte des différents rôles des emballages, dans l'objectif de connaître les gestes limitant la production de déchets.

➤ **Module Experts** : CM1 – CM2. Les enfants découvrent le fonctionnement de l'usine d'incinération de Passy et les avantages du tri après avoir fait un rappel des consignes par le biais d'un jeu de plateau.

### 4.2.2 Interventions collèges / lycées

Le SITOM a été contacté par le Lycée du Mont-Blanc pour participer à l'organisation d'une semaine environnementale et présenter des ateliers d'informations sur plusieurs jours et 2 mini-conférences fin mars.

Au cours d'une journée, une intervention a été réalisée au Lycée professionnel de Combloux. Toutes les classes de secondes ont participé à 4 stands dont : le compostage, réduction à la source, consignes de tri et fonctionnement de l'usine d'incinération de Passy.

### 4.3 Les réunions diverses

#### 4.3.1 Les réunions composteurs

Des réunions de distribution de composteurs aux habitants sont organisées afin de les informer sur le bon usage du composteur et les erreurs à éviter. Chacune de ces réunions dure environ 45 minutes. Elles ont lieu à des jours, des horaires et des lieux différents, afin que les habitants puissent plus facilement se libérer pour venir récupérer le composteur. Elles permettent de répondre à leurs questions et d'avoir un échange. Chaque nouvel acquéreur reçoit un sac contenant : un guide du compostage, la notice de montage du composteur, un sac de tri, un crayon en plastique recyclé, une réglette et un mémo tri.

En 2011, 499 composteurs vendus lors de 17 réunions d'avril à novembre sur 4 communes (Passy, Combloux, St Gervais, Chamonix), avec l'organisation de 2 réunions « flash » à Passy.

#### 4.3.2 Les services techniques

Une fois par an, le SITOM organise une réunion avec les directeurs et/ou responsables des Services Techniques des 20 communes de son territoire. Cette réunion permet de garder un contact de proximité avec les communes. Elle est l'occasion de présenter les résultats de l'année écoulée, les actions en cours et les projets à venir. Elle permet également de recueillir les remarques des personnels des Services Techniques.

Répartition des réunions de distribution de composteurs pour l'année 2011

Lieu des réunions	Nombre de réunions
Chamonix	1
Passy	14+2
Combloux	1
Saint Gervais les Bains	1



### 4.3.3 Les réunions avec les publics relais

Des réunions ponctuelles sont organisées, selon les demandes, avec des publics relais. Sur l'année 2011, les animateurs ont notamment rencontré les hébergeurs de Megève, pour leur mettre à disposition de la documentation et supports de communication.

### 4.3.4 Les réunions en milieu professionnel et dans les assemblées générales de loueurs de meublés

	Adresse	Date de formation SITOM	Nbr de personnes vues	Durée de formation (en heure)	nouveaux mémos	mémos GB / I	sacs de précollecte	réglettes de tri	stop-pub	Mémos repositionnables	SIGNALÉTIQUE						
											autocollants 20 X 30cm			autocollants ronds 15 cm			
											Verre	Recyclables	OM	Verre	Recyclables	OM	
Professionnel	Association Oxygène SAVS-SAMSAH	74700 Sallanches	02/05/11	15	2H00	17	18	17									
	CCAS Sallanches	74700 Sallanches	01/09/11	61	1/2H	61	61										
	Cité scolaire Frison Roche	74400 Chamonix	08/11/11	5	1H30	15	15	10	5								
	Clinique Vétérinaire	74700 Domancy	15/11/11	8	1H15												
	Hôtel Les Grands Montets	74400 Argentière	23/11/11	6	1H15	50	50	5	4	5		4	4	4	1	1	1
AG Loueurs	AG Chalets Etape	74170 Les Contamines	11/08/11	15	45 min	25	25	25		25	1	1	1				
	AG Loueurs de Megève	74120 Megève	30/03/11	80	45 min	50	50	25		50							
	AG Loueurs de Combloux	74920 Combloux	21/10/11	51	2H00	50	50			70				70	70	70	
	Réunion en vue d'améliorer les logements	74700 Cordon	01/12/11	30	2H00	50	50			50				50	50	50	
<b>TOTAL 2011</b>	<b>9</b>		<b>95</b>	<b>12H00</b>	<b>318</b>	<b>50</b>	<b>274</b>	<b>81</b>	<b>10</b>	<b>195</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	<b>121</b>	

## 4.4 La radio

Depuis plusieurs années, le SITOM fait appel à une radio locale : Radio Mont-Blanc pour faire passer des spots d'information, destinés notamment à l'information de la population de passage sur les consignes de tri. De manière générale, une campagne de quatre semaines a lieu en février-mars, une campagne de 6 semaines a lieu en juillet-août et une campagne d'une semaine au mois de décembre.

Les spots sont différents selon les campagnes mais peuvent être repris pendant deux à trois ans et traitent du respect de l'environnement, du rappel des consignes de tri mais également parfois de déchets particuliers (ex : sapins, gros cartons ... pendant la période de Noël). Ce contrat avec Radio Mont-Blanc permet de pouvoir faire passer gratuitement des informations ponctuelles, des notes dans l'agenda local et parfois quelques interviews.

En 2011, il y a eu 218 spots radio diffusés.

### Textes des spots de l'année 2011 :

#### Spot – été

##### Spot 1

Mme, Mr, Bonjour.

On l'apprend à l'instant en 2010 sur le territoire du SITOM

7600 tonnes de verre, papiers et emballages ont été recyclées

Pour que ce chiffre continue d'augmenter,

Pensez à poursuivre le tri de vos déchets, même en vacances !

Les conteneurs verts, pour le verre.

Les jaunes pour les papiers, cartonnets, bouteilles plastique, briques alimentaires et boîtes métalliques.

Et les conteneurs gris pour les ordures ménagères.

##### Spot 2

Mme, Mr, bonjour.

On l'apprend à l'instant les 230 tonnes de bouteilles et flacons plastiques récoltées sur le territoire du SITOM en 2010 ont permis d'économiser plus de 1000 barils de pétrole.

Pensez à poursuivre le tri de vos déchets même en vacances !

Voix féminine

Ceci est un communiqué des ambassadeurs du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

[www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr).

#### Spot – décembre

2012 arrive, c'est le moment de prendre de bonnes résolutions ...

- Le compostage ??? c'est fait ... cette année, je continue à faire du bon compost avec mes déchets de cuisine.
- Bannir les produits jetables ? ... hummm ... pas toujours facile ... mais pourquoi ne pas essayer ?
- Donner ce dont je n'ai plus besoin ???  
Aaah, ça c'est une idée qui me plaît !!! ...

En plus de faire une bonne action, je réduis la quantité de ce que je jette

L'équipe du SITOM des Vallées du Mont-Blanc vous souhaite une bonne année 2012.

Pour tout renseignement : [www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)

## 5. Les journées portes ouvertes du SITOM

Les journées portes ouvertes se sont déroulées du 26 au 28 mai 2011. Elles ont permis d'accueillir 780 personnes sur le site du SITOM.



	Jeudi 26	Vendredi 27	Samedi 28	TOTAL
Scolaires	206	180		386
Bac pro	20			20
Accompagnateurs	20	20		40
Visiteurs	35	87	167	289
Elus		25		25
Réunion compostage			20	20
<b>TOTAL</b>	<b>281</b>	<b>312</b>	<b>187</b>	<b>780</b>

La mise en place était différente des années précédentes avec la création d'un parcours pour guider les visiteurs et les inciter à passer par chaque étape du traitement des déchets.

L'accueil était signalé avec la poubelle jaune gonflable Eco-Emballages.

A leur entrée sur le site, les visiteurs étaient accueillis par le personnel du SITOM qui leur apportait quelques explications sur le site et leur remettait un questionnaire de satisfaction. Puis ils empruntaient le sentier thématique agrémenté de bornes indiquant les temps de dégradation de déchets abandonnés dans la nature. Suite à ce sentier, les visiteurs entraient dans le 1<sup>er</sup> chapiteau retraçant le parcours des déchets (présentation du SITOM, compostage, tri, filières de recyclage pour le verre et les emballages, fonctionnement de l'usine d'incinération). Ils pouvaient poursuivre avec la visite de l'usine, accompagnés par un technicien.

Le 2<sup>ème</sup> chapiteau était consacré principalement à l'exposition des instruments réalisés par les enfants des écoles, à partir des déchets. Il permettait également aux visiteurs de parcourir le labyrinthe de la consommation, en faisant des choix de consommation (ex : fromage à la coupe ou fromage emballé / céréales en gros conditionnement ou en conditionnement individuel...) pour atteindre la sortie.

Pour rejoindre l'entrée / la sortie du site, les visiteurs traversaient l'allée des partenaires dans laquelle ils pouvaient rencontrer :

- Val Aura = centre de tri de nos recyclables
- Valorplast = repreneur plastique
- Le Relais = filière textile
- Eco-systèmes, Recyclum et Corépile = mini expositions sur les D3E, les lampes et les piles.
- Cette allée était ornée de balles de matières, amenées du centre de tri.

Chaque visiteur avait possibilité de voter pour l'instrument de musique (créations des enfants) qu'il préférerait. La classe de Mme PERRIN de Praz sur Arly, gagnante du concours, s'est vue offrir une visite guidée au Jardin des Cimes à Passy. Le SITOM a pris à sa charge le coût du transport, l'entrée au jardin et le goûter.

Classe de Praz sur Arly  
au jardin des Cimes



Réunion  
« compostage »

### Samedi :

Une réunion « compostage » a été organisée le samedi matin. Elle a permis d'accueillir 20 personnes.



Le groupe de musique « Les pourkoapas » est venu animer le samedi après-midi. Leurs instruments sont fabriqués à partir d'objets de récupération.

Les visiteurs viennent principalement des communes de Passy, Sallanches, St Gervais et Chamonix.

Les ateliers

### Jeudi et vendredi :

16 classes de CM ont été reçues sur le site durant les portes ouvertes, soit un total de 404 scolaires et accompagnateurs.

Les scolaires avaient un parcours modifié par rapport à celui destiné au grand public, il comptait différents ateliers :

- visite de la déchèterie
- visite de l'UIOM
- « expérience » sur le traitement des fumées
- « expérience » sur la fabrication d'électricité à partir de vapeur

Une classe de 20 élèves de bac pro est venue sur le site le jeudi de 11h à 12h, accompagnée de 2 professeurs.

Groupe de musique  
« Les Pourkoapas »

Les visiteurs ont été informés de l'existence des portes ouvertes principalement par les affiches, le journal du SITOM : « l'Eco des Vallées du Mont-Blanc », Radio Mont-Blanc et le relais fait dans les bulletins municipaux.





## Remarques recueillies sur les 108 questionnaires de satisfaction

### Jeudi :

- Chaque citoyen devrait avoir une visite obligatoire au centre de tri pour se rendre mieux compte du tri à faire et des économies à réaliser, du comportement éco-citoyen, pour arrêter le « je menfoutisme ».
- Plus d'explications par les employés de l'usine du rapport du prix de revient entre l'activité incinération et l'activité de tri – avec les produits finis.
- Pour moi, c'était enrichissant et informatif.
- A refaire encore et encore ! Merci.
- EXCELLENT ! je passe souvent sur l'autoroute et j'étais toujours curieuse de savoir ce qui se passe dans l'usine ! Guide très intéressant et bien informé.

### Vendredi :

- Très intéressant.
- Etonnant ! ce qu'il faut mettre en œuvre « technique » pour transformer nos poubelles.
- On reviendra la prochaine fois. Merci.
- Très intéressant.
- Très intéressant.
- Balisage usine d'incinération depuis le village de Passy.
- Génial, tout le monde devrait y participer.
- Prévenir plus « fort » pour les chaussures fermées lors de la visite de l'usine.
- Peu à peu, on ajuste mieux notre façon de trier.
- Proposer des films ou films d'animation concernant le recyclage dans les usines.
- Très intéressant.
- A refaire, très intéressant.

### Samedi :

- Encore des efforts à faire pour le tri.
- J'ai appris sur le traitement des boues d'épuration. Trier mieux, séparer les déchets par catégorie.
- Bon parcours pédagogique, tant pour les enfants que pour les adultes !
- C'est parfait !
- Recyclage habits : très bien.
- Visite du tri sélectif serait intéressante en parallèle.
- Incinération : visite trop longue.
- Très bien.
- Nous reviendrons avec des amis.
- Animation musicale avec matériaux récupérés super.
- Plus d'ateliers pratiques pour les enfants.
- A refaire et toujours motiver la jeunesse.
- Expo et explication très correctes. A poursuivre !
- Bravo pour l'animation et implication des élèves.
- Bonne organisation. Visite intéressante. Il y a eu beaucoup d'améliorations par rapport aux années précédentes + d'explications.
- Grande disponibilité des personnes qui ont expliqué.
- Merci beaucoup. La visite avec le directeur « himself » fut très intéressante.
- Bouteilles et gobelets en plastique (sur la table des employés de l'usine au fond du 1<sup>er</sup> chapiteau).
- J'aurai aimé plus d'infos et d'ateliers sur réduire ses déchets à la source, choix d'achats, type de plastique ... et info sur le site de la visite de l'usines non autorisée pour les petits.
- Bravo au groupe pour la musique.
- Nous reviendrons à la prochaine porte ouverte avec nos petits-enfants.

## 6. Tri dans les manifestations

Le SITOM propose depuis 2007 aux associations et aux communes du territoire, de trier les déchets sur les lieux des manifestations qu'ils organisent. « Le tri ce n'est pas qu'à la maison ! », c'est un des messages que le SITOM souhaite communiquer auprès de la population et des organisateurs.

Le SITOM propose le prêt, via un contrat, de doubles collecteurs appelés "écollectos". Il définit les conditions et modalités du partenariat entre les parties pour la mise en place d'un dispositif de collecte et de tri des emballages sur les sites de la manifestation.


Un "écollecto" est composé d'un socle sur lequel reposent 2 couvercles et un totem. Les couvercles sont de couleurs jaunes pour les emballages recyclables et gris pour les autres déchets.

Un texte est apposé sur les totems « Ici aussi je trie ». Le verre n'est pas accepté et doit être trié à part (repris en général par les buvettes).

20 "écollectos" sont à disposition des associations et des communes du territoire du SITOM.

Contrat de mise à disposition des écollectos

Contrat de mise à disposition des écollectos lors des manifestations



Entre,

Le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères des Vallées du Mont Blanc, 1159 rue de la Centrale, 74 190 PASSY  
Représenté par Monsieur Gérard DELEMONTEIX, Président du SITOM.  
Ci-après désigné « le SITOM »

EI .....

Adresse : .....

Tel : .....

Présenté par .....

Fonction .....

Ci-après désigné « l'Organisateur »

Le SITOM et l'Organisateur désignés ensemble ci-après  
« les Parties »

## 6.1 Les problèmes les plus rencontrés

- les sacs rouges et jaunes ne sont pas toujours utilisés correctement (notamment des sacs jaunes utilisés comme sacs d'ordures ménagères).
- Il est également remarqué que le public ne regarde pas la signalétique présente sur l'écollecto, mais plutôt le contenu des poubelles et jette leurs déchets en conséquence. Il suffit donc qu'une ou deux personnes se trompent pour que tout le monde suive.
- Des problèmes particuliers dans la gestion des recyclables sont soulevés : les gobelets et assiettes cartons sont, dans l'esprit des gens, des déchets recyclables, alors qu'ils devraient être placés avec les ordures ménagères.



## 6.2 Ecolectos et manifestations associées

Date	Organisateurs	Manifestation	Commune	Nr de Jours	Nombre d'écolectos	Réunion d'information
29-30 janvier	Club des Sports de Chamonix	Coupe du monde de Ski	CHAMONIX	2	20	
11-févr.-12	Commune de Passy	Visite CIO	PASSY	1	3	
25-févr.-12	ESF Chamonix	Spectacle	CHAMONIX	1	6	
17-mars-11	PARISSI SARZ	Black WE Festival	CHAMONIX	3	3	
19-20 mars	ESF Les Contamines Montjoie	Course de Ski	LES CONTAMINES	2	10	
28-1 avril	Lycée du Mont Blanc	EEDD	PASSY	5	5	
1-3 avril	Lycée du Mont Blanc	Salon Energie Montagne	SAINT GERVAIS	3	3	
9-avr.-11	Club des Sports d'Argentière	Soirée Diots polente	CHAMONIX	1	3	
10-avr.-11	Office du tourisme de Sallanches	Saveurs d'ici et autrefois	SALLANCHES	1	2	
17-avr.-11	Ski Club de Sallanches	Fête de l'équitation	SALLANCHES	1	10	
6-mai-11	FJEP centre culturel	Festival les grandes oreilles	SALLANCHES	1	6	
13-mai-11	Association improjet	Les Estivals	SAINT GERVAIS	1	4	
19-20 mai	UGSEL 74	Course de VTT	CHAMONIX	2	3	
21-mai-11	Association des paralysés de France	La fête du Sourire	SALLANCHES	1	2	
22-mai-11	Faure Stéphane	Rando VTT	DOMANCY	1	4	
26-mai-11	Société d'économie Alpestre 74	Producteur à l'école, jeune à la ferme	SALLANCHES	1	3	
29-mai-01	Club des Sports de Chamonix	Concours Hippique	CHAMONIX	1	3	
18-juin-11	Musique municipale	18-juin	PASSY	1	2	
18-juin-11	PGHM Chamonix	JPO PGHM	CHAMONIX	1	2	
9-10 juillet	Association MB RACE	MB RACE	COMBLOUX	2	5	
24-26 juillet	Club des Sports de Chamonix	Marathon du MB	CHAMONIX	2	7	

Date	Organisateurs	Manifestation	Commune	Nr de Jours	Nombre d'écolectos	Réunion d'information
25-2 juillet	Tennis club de Passy MB	les petits champions MB	PASSY	8	3	
3-8 juillet	Association Art'Choum	Fest'y Faré	SALLANCHES	5	4	
9-10 juillet	Les Archers de Sallanches	Championnat de tir à l'arc	SALLANCHES	2	3	
12-13 juillet	Club des Sports de Chamonix	Coupe du monde d'escalade	CHAMONIX	2	7	X
12-13 juillet	Mairie des Contamines	Fête du village	LES CONTAMINES	1	7	
15-23 juillet	MJC de St Gervais	Festival de musique	SAINT GERVAIS	8	5	
24-juil.-11	Fun Car Club de Passy	Fun Car	PASSY	1	5	
27-31 juillet	Association Cosmo Jazz festival	Cosmo Jazz festival	CHAMONIX	4	4	
31-juil.-11	Office du tourisme de Passy	Camp de Base 2011	PASSY	1	12	X
1-5 aout	Réserve naturelle	Fête de la RN	LES CONTAMINES	5	2	
5 aout	La Crey Jolie Ferme	Festival Nature et Troubadours	LES CONTAMINES	1	6	
7 aout	Ski Club de Sallanches	Fête des Bucherons	SALLANCHES	1	6	
4-7 aout	Salon du livre de montagne	Salon du livre	PASSY	3	4	
15 aout	La Compagnie des Guides	Fête des Guides	CHAMONIX	1	8	X
26-28 aout	Les trailers du MB	Ultra Trial du MB	CHAMONIX	3	14	
28 aout	Mont Blanc Triathlon	Triathlon Passy 2011	PASSY	1	5	
11-sept.-11	Office municipal des sports	fête du sport	PASSY	1	4	
16-oct.-11	Association de la foire Agricole	34e Foire Agricole	SAINT GERVAIS	2	6	X
24-oct.-11	Mairie de Chamonix	Spectacle	CHAMONIX	1	2	
30-oct.-11	Mairie de Chamonix Service Culturel	Spectacle	CHAMONIX	1	1	

41  
manifestations

86 jours 214 Ecolectos

4

## SYNTHESE

Sur l'année 2011, 7 023 tonnes de verre et recyclables ont pu être recyclées sur un gisement global de 32 645 tonnes collectées.

Au niveau des déchetteries du territoire du SITOM et hors gravats, 24 230 tonnes ont été collectées dont 12 485 tonnes ont été recyclées (ferraille, déchets verts, carton, D3E, pneus, huile végétale, batteries, textiles).

Le Grenelle de l'environnement fixe un objectif de 35 % de recyclage matière et organique à l'horizon 2012 et de 45 % en 2015, en intégrant les tonnages collectés en déchetteries.

**Sur le territoire du SITOM, le taux de recyclage global s'élève à 34,3 % en 2011.**

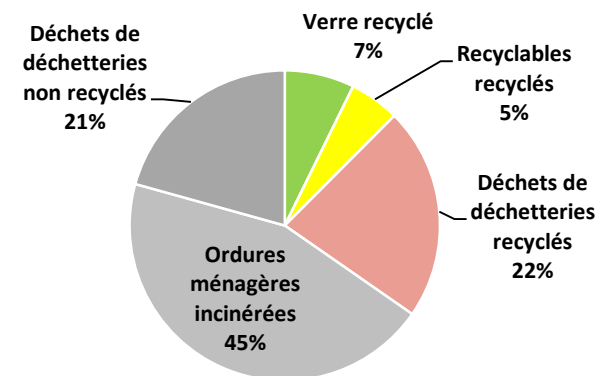
Des efforts sont encore nécessaires et possibles pour atteindre l'objectif de 2012 et progresser vers l'objectif de 2015.

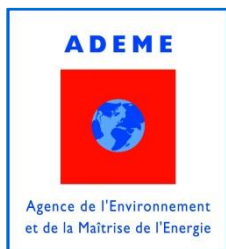
Le Grenelle de l'environnement prévoit également une réduction de 7% de la production de déchets ménagers et assimilés sur les 5 prochaines années (soit 1,5 millions de tonnes de déchets évités au niveau national). Si l'on considère l'année 2009 comme référence, le SITOM a déjà diminué son gisement global (verre+emballages+ordures ménagères) de 4,1% entre 2009 et 2011.

### En conclusion :

- le SITOM peut atteindre l'objectif du Grenelle de 2012 de 35% de recyclage
- pour atteindre l'objectif du Grenelle de 2015 de 45% de recyclage, il sera nécessaire d'extraire l'importante proportion de déchets recyclables qui est encore incinérée,
- il doit poursuivre les actions correctives pour diminuer son taux de refus de tri,
- il doit continuer à proposer des actions visant à réduire la production de déchets (compostage, «stop pub », éco-exemplarité des collectivités, ...).

Ces efforts entraîneront non seulement des bénéfices environnementaux mais également des bénéfices économiques pour le SITOM des Vallées du Mont-Blanc et ses collectivités adhérentes.





Rhône-Alpes Région



